



CONTACT

Le bulletin d'information municipal

AVEZAC



PRAT



LAHITTE



ANNÉE
2024



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les responsables des salles.....	5
L'équipe municipale.....	5
Les travaux.....	6
Travaux réalisés en 2023.....	6
Travaux de voirie.....	9
Achat matériel	9
Travaux réalisés par les agents communaux.....	10
Travaux à réaliser en 2024	10
Un, deux, trois... et quatre défibrillateurs !	11
L'information communale en temps réel	13
Publication de la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables.....	14
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : point d'avancement	16
Feu vert pour le centre aquatique intercommunal.....	17
Les informations.....	19
Des nouvelles du SMECTOM !	19
Office de Tourisme Communautaire « Cœur des Pyrénées ».....	21
Des nouvelles de l'école.....	23
Un petit tour chez les pompiers.....	26
En passant par chez Béabois à Avezac-Gare.....	27
Les associations	28
Témoignage : Rencontre avec Laurent Carrère.....	37
Urbanisme	51
Etat civil	51
Numéros utiles.....	52



LE MOT DU MAIRE



L'inflation renchérit le coût des matières premières et les dépenses nécessaires des municipalités explosent depuis plus d'un an.

Il est une autre inflation qui pèse sur les budgets locaux, ralentit et entrave la réalisation des projets portés par les élus, celle des normes produites par l'administration centrale.

Violence contre les élus, recentralisation, émeutes, nationalisation des impôts locaux, incivisme. Les attaques se multiplient contre les communes et se faisant, menacent la République.

L'Etat doit sortir de la matrice recentralisatrice, remplacer la bureaucratie par la démocratie locale, se libérer de la surcharge technocratique et libérer ainsi les fonctionnaires d'Etat qui pourraient être mis sur le terrain et accompagner les communes et les intercommunalités. Ce qu'attendent avant tout les maires, c'est la « nécessaire relance de la décentralisation » !

La place du mandat municipal dans la vie civique locale semble connaître un reflux inquiétant. La crise des vocations des élus municipaux s'aggrave : démissions des maires (1078) et des conseillers municipaux (29 214). Cette crise s'accélère par rapport au mandat 2014-2020 et les maires partagent un vif pessimisme quant à l'avenir des communes.

La loi « climat et résilience » votée en 2021 a créé le dispositif de zéro artificialisation nette (Z.A.N.) qui impose de réduire de moitié le rythme d'artificialisation des sols en dix ans avec un objectif radical de zéro artificialisation en 2050. Les terres artificialisées sont trois fois moins importantes dans les Hautes-Pyrénées que dans la moyenne nationale. L'artificialisation se pratique surtout dans les métropoles et les villes, pas dans les territoires ruraux. En tout état de cause, les communes rurales doivent bénéficier d'un traitement différencié car, pour ces communes, non seulement le Z.A.N. n'a pas de sens, mais en plus il sera dévastateur.

Ce qui sauve le monde rural, c'est la commune.

Les paysans sont moins nombreux et c'est un drame, ça change la campagne. Mais ce qui maintient sa typicité et ce qui en fait encore un monde à taille humaine, c'est le village. C'est ça qui séduit le citadin.

Aujourd'hui, la condition d'exercice des maires est devenue plus difficile. Cette fonction s'est complexifiée, car le maire, fait face à une population exigeante. Pourtant, personne ne connaît mieux les problèmes de la commune. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il y a une forme de résistance dans la commune qui sauve la France de la déshumanisation. Dès que vous prenez de l'ampleur, que vous allez vers le « toujours plus grand, toujours plus gros », vous éloignez le citoyen du centre de décision.

La commune, c'est l'école de la Démocratie !



Malgré deux guerres à nos portes, qui toutes les deux questionnent autant nos valeurs démocratiques que notre conception de l'homme et de ses droits, l'espoir aussi s'incarne dans le combat de toutes celles et tous ceux qui luttent pour la liberté et qui ne baissent pas les bras. Derrière ces menaces et ces dangers, il y a aussi l'espoir d'un monde meilleur, solidaire et fraternel.

Bonne année 2024 à chacune et chacun d'entre vous.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Albert BEGUE, Maire ■



LES RESPONSABLES DES SALLES

- ❖ Lahitte : LAVIT Jérôme
- ❖ Prat : LAVIT Régine
- ❖ Avezac village : BEGUE Albert
- ❖ Salle polyvalente : CORREGE David et CHESNEAU Loïc

	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
9h00						
10h00						
11h00						
12h00						
13h00						
14h00			FAMILLE RURALE			
15h00			1er et 3ème mercredi du mois			
16h00						
17h00		FCP		FCP		FCP
18h00						
19h00						
20h00			FAMILLE RURALE		FAMILLE RURALE	VETERANS
21h00						
22h00						

Planning hebdomadaire d'occupation de la salle polyvalente d'Avezac-Gare

L'EQUIPE MUNICIPALE

L'équipe municipale est composée de la façon suivante :

- ❖ BÉGUÉ Stéphanie Agent d'animation
- ❖ RICHARD Cécile Agent d'animation
- ❖ TOUJAS Nelly Agent de restauration
- ❖ QUISPE SANCHEZ Maday Agent d'entretien
- ❖ GACHASSIN Loïc Agent technique
- ❖ RUMEAU Adrien Agent technique
- ❖ FORGUE Danielle Secrétaire ■

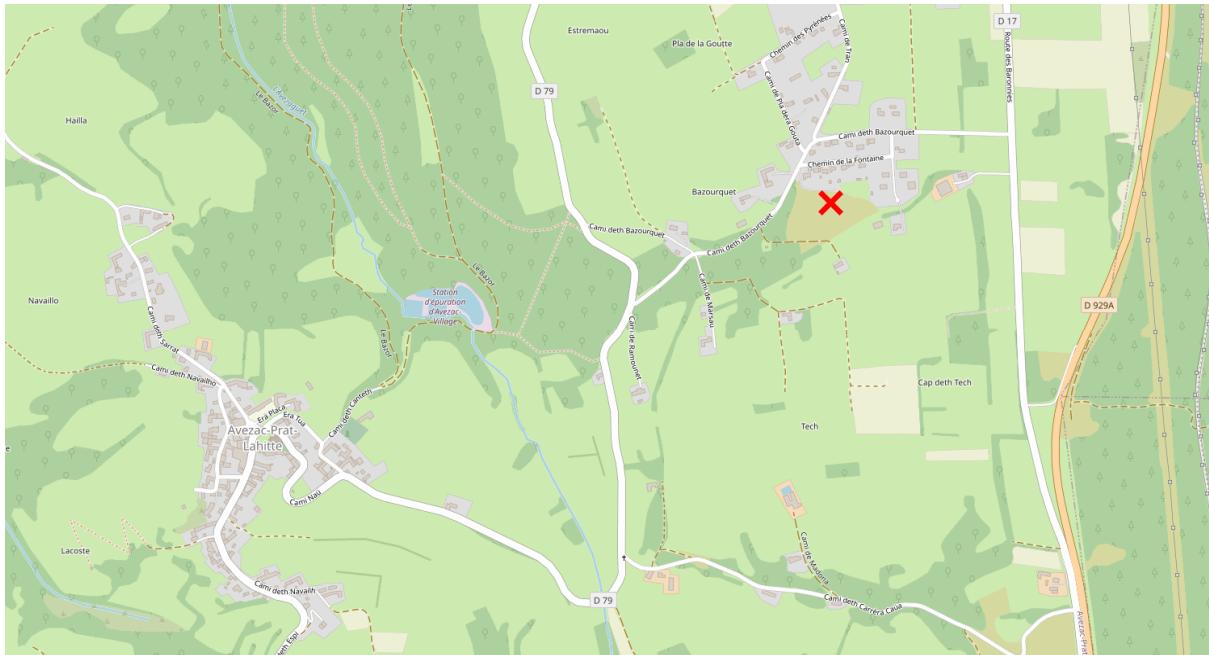


LES TRAVAUX

Travaux réalisés en 2023

Village d'Avezac

Lotissement Bazourquet



Travaux de voirie et de terrassement

Mise en place des réseaux : eau pluviale, eaux usées, eau potable, électricité, fibre optique, bassin de rétention eau pluviale

Entreprise Dastugue (Galan) : 140 510,00 €





Inspection vidéo des réseaux assainissement

Entreprise Adour Débouchage Vidange : 2 900,00 €

Travaux d'installation électrique et raccordement au poste source

Syndicat Départemental d'Energie

Participation de la commune à hauteur de 10% soit 12 659,28 €

Sondages et essais géothermiques

Entreprise Sud Géotechnique 1 872,00 €

Câblage fibre optique

Orange : 5 302,00 €

Bornage des lots, implantation de la voirie permis d'aménager

Géomètre expert Marobin Christophe (Arreau) : 5 736,00 €

Suivi de réalisation du chantier

Bureau d'études INGC (Auch) Forfait global : 9 600,00 €



Le lotissement est composé de 12 parcelles d'une surface de 1 000 m² environ
Prix du mètre carré : 27 €



Cimetière

Extension columbarium cimetière Avezac (8 cases supplémentaires)

- ❖ Réalisation d'un mur en pierres sèches
Thomas Rénov (Prat) : 10 200,00 €
- ❖ Fourniture de huit modules pour columbarium
Entreprise Morado Xavier (Ausson) : 3 360,00 € (aide de l'Etat de 30 %)

Ecole communale

Travaux d'isolation acoustique

Entreprise Gambin Pascal (La Barthe de Neste) : 3 350,00 € (subvention de l'Etat de 50 %)

Remplacement portes d'entrée des deux classes et de la garderie

Entreprise ABP (Lannemezan) : 12 924,17 € (subvention de l'Etat de 50%)

Village de Prat

Cimetière

Rénovation mur de clôture cimetière, crépis et remplacement grillage

Entreprise Thomas Rénov (Prat) : 18 200,00 € (subvention de l'Etat de 30 %)

Logement communal Maison Dortignac

Rénovation couverture ardoise et renforcement charpente

Entreprise Tajan Dimitri (Avezac) : 41 009,54 €

Remplacement menuiseries

Entreprise Bégué Hervé (Avezac) : 3 561,11 €

Travaux plomberie, rénovation salle de bains, installation VMC

Sarl Bazerque Thermie (Avezac) 3 510,00 €

Installation poêle à granules

Sarl Fourquet et Fils de Lannemezan 3 258,00 €

Travaux d'isolation des plafonds des rampants des combles aménagés

Entreprise Gambin (La Barthe de Neste) : 3 640,00 €

Appartement ancienne école de Prat

Remplacement chauffe-eau électrique

Sarl Bazerque Thermie (Avezac) : 990,00 €



Village de Lahitte

Salle des fêtes

Travaux d'isolation acoustique

Entreprise Gambin (Lannemezan) : 7 996,00 € (subvention de l'Etat de 30 %)

Travaux de voirie

Prat

Création assainissement pluvial route de Lomné

Entreprise Dastugue de Galan : 5 618,00 €

Réfection voirie et raccordement compteur

Entreprise Natura Services (Prat) : 1 200,00 €

Lahitte

Modernisation de la voirie communale chemin de Rétégau

Entreprise Dastugue : 43 300,00 €

Restent à réaliser sur cette tranche de travaux d'un montant total de 88 882,00 € la création d'un usage fossé et la réfection de la voirie (300 mètres linéaires) du chemin Cami de Tran.

Subvention du Département au titre du FAR de 35 553,00 €

Achat matériel

Achat et installation de 3 défibrillateurs (salle polyvalente Avezac-Gare, salle des fêtes de Prat, salle des fêtes de Lahitte)

Société UGAP : 4 940,13 €

Achat copieur couleur école

Société Seb Bureautique : 3 600,00 €

Cantine scolaire

Achat four électrique pour remise en température repas, marmite électrique potage

Entreprise Cima (Tarbes) : 3 924,50 €

Fabrication pieds pour tables salle des fêtes

Entreprise Sarrat Maxime (Avezac) : 1 072,00 €



Achat de 50 chaises pour salle des fêtes

Société Sémio : 1 638,00 €

Travaux réalisés par les agents communaux

Ecole

- ❖ Peinture garderie
- ❖ Création étagères rangement réserve
- ❖ Pose rideaux salle informatique
- ❖ Peinture volets dortoir

Logement communal de Prat

- ❖ Travaux maçonnerie pignon et ceinture
- ❖ Rehaussement cheminée et crépis
- ❖ Création ouverture WC
- ❖ Réfection escalier sous-sol

Taille haie du cimetière de Prat

Renforcement mur situé en-dessous de l'école d'Avezac

Crépissage composteur des deux cimetières à Avezac

Travaux à réaliser en 2024

- ❖ Travaux voirie
- ❖ Rénovation logement communal « Maison Mailho » à Avezac
- ❖ Transformation « Maison de la mémoire » située à Avezac derrière l'école, en logement communal
- ❖ Remplacement menuiseries (fenêtres) de la garderie et des deux classes de l'école d'Avezac ■



UN, DEUX, TROIS... ET QUATRE DEFIBRILLATEURS !

Et de quatre ! Après avoir investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE), il y a déjà presque cinq ans (été 2018), la municipalité a profité d'une offre de la Communauté de Communes pour cofinancer l'achat, l'installation et l'entretien de trois défibrillateurs supplémentaires.

Tous placés à des endroits stratégiques, le choix a été fait, comme pour le premier, de les rendre librement accessibles. Désormais, quatre défibrillateurs maillent notre territoire communal :

- ❖ Salle Polyvalente d'Avezac-Gare, près du terrain de football, depuis décembre 2023 :



- ❖ Salle des Fêtes de Prat, depuis décembre 2023 :



- ❖ Salle des Fêtes de Lahitte, depuis décembre 2023 :





❖ Porche de la mairie, Avezac-Village, depuis l'été 2018 :



Entre 40 000 et 50 000, c'est le nombre d'arrêts cardiaques qui surviennent en France chaque année. À partir de cet instant, c'est environ 10 % de chances de survie qui diminuent chaque minute, si absolument rien n'est fait. On ne le répètera jamais assez, face à un arrêt cardiaque : chaque minute compte. Pratiquer un massage cardiaque, augmente considérablement les chances de survie, combiner cette action avec l'utilisation d'un défibrillateur les multiplie par 5 !

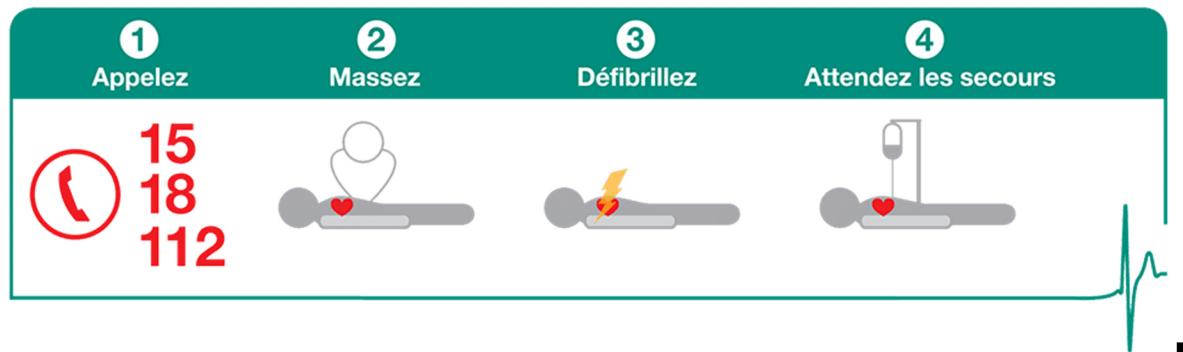
Rappelons que depuis une Loi de 2007, tout le monde a le droit et est en mesure d'utiliser un défibrillateur, qui, comme son nom l'indique, est automatisé, c'est-à-dire qu'il suffit de l'allumer pour qu'il explique la marche à suivre et prenne les bonnes décisions.

On compte environ 500 000 défibrillateurs répartis sur le territoire national, soit 1 pour 135 habitants. Là où certaines communes peinent à en installer ne serait-ce qu'un seul, et où, dans certains cas, ils sont placés à l'intérieur de bâtiments, ne les rendant accessibles qu'en journée, on ne peut que se réjouir et se féliciter que notre commune rurale fasse le choix d'en disposer de quatre, accessibles à tout moment. Frôlant les 1 pour 150 habitants, la moyenne nationale est aisément dépassée.

En partenariat avec les Sapeurs-pompiers de Capvern et Groupama, la mairie vous propose deux sessions d'initiation aux Gestes Qui Sauvent (GQS). Elles seront notamment l'occasion de dissiper toute appréhension et de vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de ces défibrillateurs.

- ❖ Samedi 16 mars 2024, de 10h à 12h, salle des fêtes de Prat
- ❖ Samedi 16 mars 2024, de 14h30 à 16h30, salle Polyvalente d'Avezac-Gare

Gratuit, ouvert à tous, dès 10 ans. Incription obligatoire en mairie avant le 1^{er} mars (places limitées).





L'INFORMATION COMMUNALE EN TEMPS REEL

La commune s'est engagée dans la création d'un site internet afin d'offrir à chacun de ses administrés la possibilité d'être informé rapidement tout au long de l'année. Le site est en cours de création en collaboration avec la société Pyréweb. Il devrait voir le jour dans les prochaines semaines... Rassurez-vous, votre journal Contact continuera à être édité chaque année !

L'information en temps réel

En attendant, la commune d'Avezac-Prat-Lahitte se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace peut vous prévenir par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.



A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Accessible à tous, gratuitement

L'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

N'attendez plus, téléchargez l'appli ! ■



PUBLICATION DE LA LOI RELATIVE A L'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Portée par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, dite loi Aper, a été publiée au Journal officiel du 10 mars 2023. Elle entend répondre à trois objectifs :

- ❖ Préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises par la baisse de nos consommations d'énergie (sobriété, efficacité),
- ❖ Défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France dans le contexte de la suppression annoncée d'ici à 2050 du recours aux énergies fossiles (notamment via l'électrification des usages),
- ❖ Lutter contre le dérèglement climatique en augmentant la production des énergies renouvelables (EnR).

Ainsi, dans le Guide pour les élus publié en juillet 2023, la ministre de la Transition Ecologique expose que « l'accélération du déploiement des énergies renouvelables à court terme est absolument nécessaire pour garantir notre sécurité d'approvisionnement énergétique, décarboner notre économie et maintenir la compétitivité de nos territoires et de nos entreprises d'ici à 2030 ».

C'est là tout l'enjeu de la loi Aper : apporter des outils opérationnels pour réussir cette transition énergétique. En particulier, son article 15 introduit un tout nouvel objet dans la planification territoriale : la zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAER).

Planifier pour accélérer

Le ministère de la Transition Ecologique explique que « le législateur a voulu confier aux communes l'initiative de définir les zones d'accélération sur leur territoire, dans un mouvement de planification ascendante. Les ZAER témoignent de la volonté politique de la commune d'implanter telle ou telle filière d'énergie renouvelable sur une partie du territoire de la commune plutôt qu'une autre ».

Si les ZAER doivent permettre un raccourcissement de certains délais d'instruction ou bien des incitations financières spécifiques, elles permettent de donner de la visibilité donnée aux développeurs pour les inciter se diriger en priorité vers ces zones qui ne sont cependant pas exclusives.

Toutefois, le fait de « définir une zone d'accélération n'entraîne aucun engagement quant aux projets qui pourraient être déposés dans cette zone : ils resteront soumis à l'ensemble des procédures d'instruction réglementaires en vigueur ».

Un portail cartographique des EnR

Les communes ont l'initiative de leur planification des EnR et pour leur permettre d'agir de façon éclairée, toutes les données nécessaires sont mises à disposition via le portail cartographique français des ENR (<https://planification.climat-energie.gouv.fr/>).

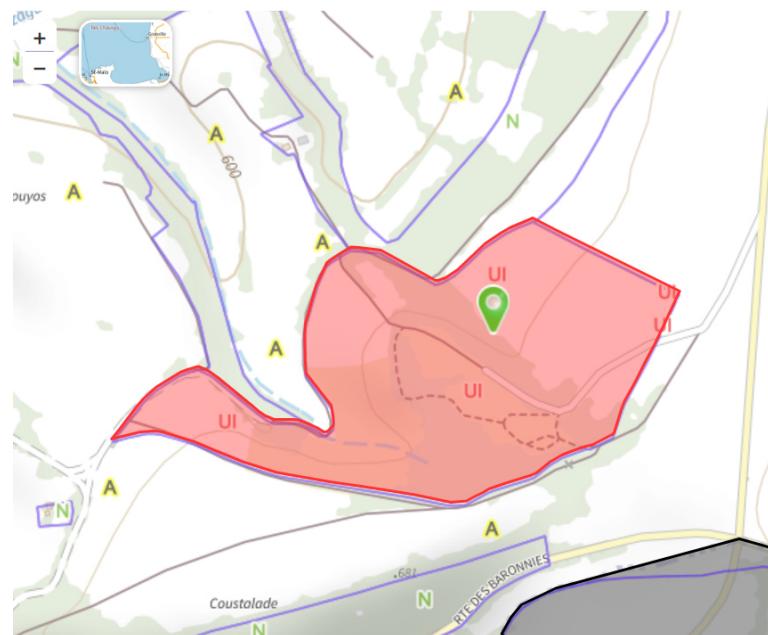
Quel impact pour la Commune d'Avezac-Prat-Lahitte ?

Dans ce contexte, afin de répondre aux exigences réglementaires, et dans le prolongement de plusieurs études qui ont été menées durant les dernières années, la

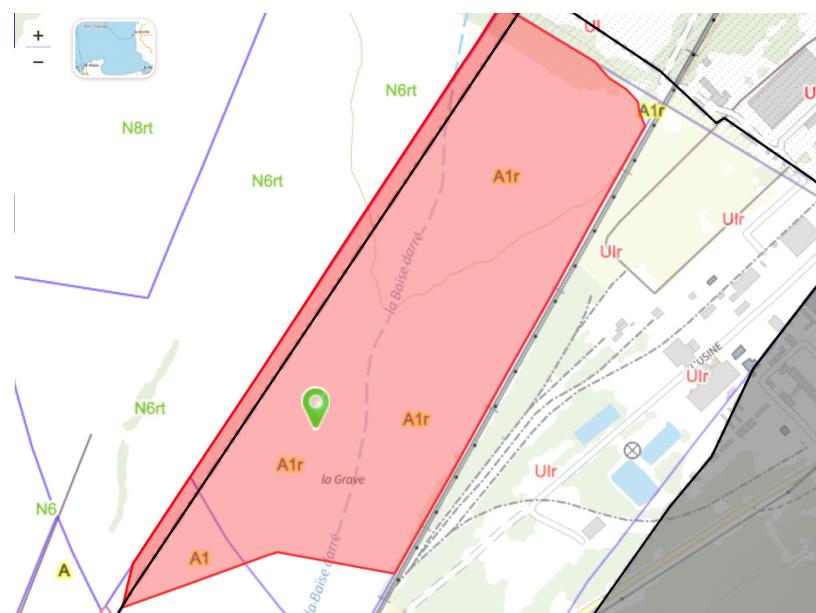


commune d'Avezac-Prat-Lahitte, a identifié 2 zones potentielles pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque :

- ❖ L'emplacement de l'ancienne carrière de schiste sur la lande du Tost située en zone UI : parcelle communale n°585 section D et dont la végétation est essentiellement constituée de bouleaux.



- ❖ Une partie de la lande de La Grave (10 ha) proche de la société Arkema située en zone A1R (zone humide) : parcelle communale n°3 section AC qui est actuellement utilisée en zone pastorale de mai à septembre pour des bovins. Les centrales photovoltaïques sont compatibles en zone SEVESO et il n'est pas nécessaire de modifier la zone ni la réglementation SEVESO existante.



Ces ZAER restent des propositions. Si la loi a d'ores-et-déjà des effets en créant une réelle et inédite dynamique collective autour de la planification des EnR, il n'en reste pas moins que le développement des énergies renouvelables sur le territoire communal doit se faire par le biais d'une concertation avec la population. ■



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : POINT D'AVANCEMENT

La Communauté de communes du Plateau de Lannemezan a démarré l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'échelle des 57 communes qui la compose. En début d'année 2024, la collectivité a lancé un marché public dans le but de recruter un bureau d'études pour réaliser cette mission.

Pour animer et coordonner le travail entre le bureau d'études qui sera retenu et les élus du territoire, la CCPL a recruté un agent qui a intégré les effectifs de la collectivité en novembre 2023. Cet agent va donc assurer le suivi et le bon déroulement de toute la procédure du PLUI. Un premier travail a été de se rendre dans les mairies des 57 communes de la CCPL avec plusieurs objectifs : présenter l'agent aux élus pour qu'ils se connaissent, leur exposer le déroulement de la procédure, écouter et échanger sur les problématiques et enjeux rencontrés par chacun d'eux.

Le bureau d'études qui va assister la CCPL sur l'élaboration du PLUI va débuter sa mission avant l'été 2024. Les 57 communes du territoire ne sont pas toutes sur le même pied d'égalité concernant les documents d'urbanisme : 4 communes disposent d'un Plan Local d'Urbanisme, 21 ont une carte communale, et les 32 restantes sont soumises au Règlement National d'Urbanisme.

Dans ce cadre, un des premiers objectifs va consister à faire un diagnostic complet. Les enjeux du territoire seront autant de thématiques qui devront être étudiées : agriculture, démographie, économie, environnement, paysages, etc. L'analyse qui sera faite de ces enjeux fera émerger un certain nombre de besoins.

C'est le projet politique de la collectivité qui y répondra, au travers du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les objectifs de ce PADD seront ensuite déclinés précisément dans les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Elles déterminent les conditions d'aménagement de secteurs définis comme stratégiques par la Communauté de Communes.

Le PLUI sera finalement constitué d'un document graphique qui définira les types de zones (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles) et fixera les règles applicables à l'intérieur de chaque zone (les occupations et utilisations du sol, la hauteur et l'implantation des constructions, etc.). Ces règles constitueront la base de l'instruction des autorisations des droits des sols : permis de construire, de démolir et d'aménager ainsi que les déclarations préalables de travaux.

Le contexte national dans lequel se situe l'élaboration du PLUI est complexe. L'État a fixé des objectifs nationaux de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui devront être pris en compte dans le PLUI. Le travail mené avec le bureau d'études devra intégrer ces objectifs. L'enjeu pour la CCPL est d'assurer un développement équilibré entre les communes du territoire. ■



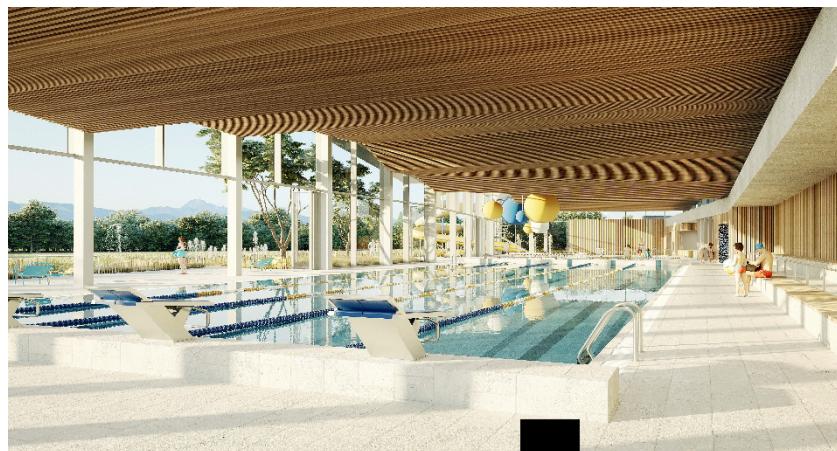
FEU VERT POUR LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Les élus de la communauté de communes du Plateau de Lannemezan ont retenu le 7 décembre 2023 les entreprises qui seront chargées de construire le futur centre aquatique intercommunal sur la commune de Lannemezan.

Ce projet, qui est travaillé depuis 2018, va entrer en phase chantier pour deux années avec une ouverture prévue au public pour fin 2025 – début 2026. Il a été conçu par le cabinet d'architectes BLP et associés, qui est reconnu pour ses nombreuses références qualitatives au niveau national (centres aquatiques de Bergerac, de Saint Gilles Croix de Vie ou d'Aubusson).

Le nouveau centre aquatique intercommunal remplacera la piscine municipale de Lannemezan qui a été construite dans les années 1970.

L'équipement a été conçu pour satisfaire le maximum de publics, que ce soient les scolaires, les pratiquants assidus ou occasionnels, les adolescents ou les familles. Il va proposer tout un panel d'activités pour satisfaire le plus grand nombre, à des conditions tarifaires qui resteront accessibles.



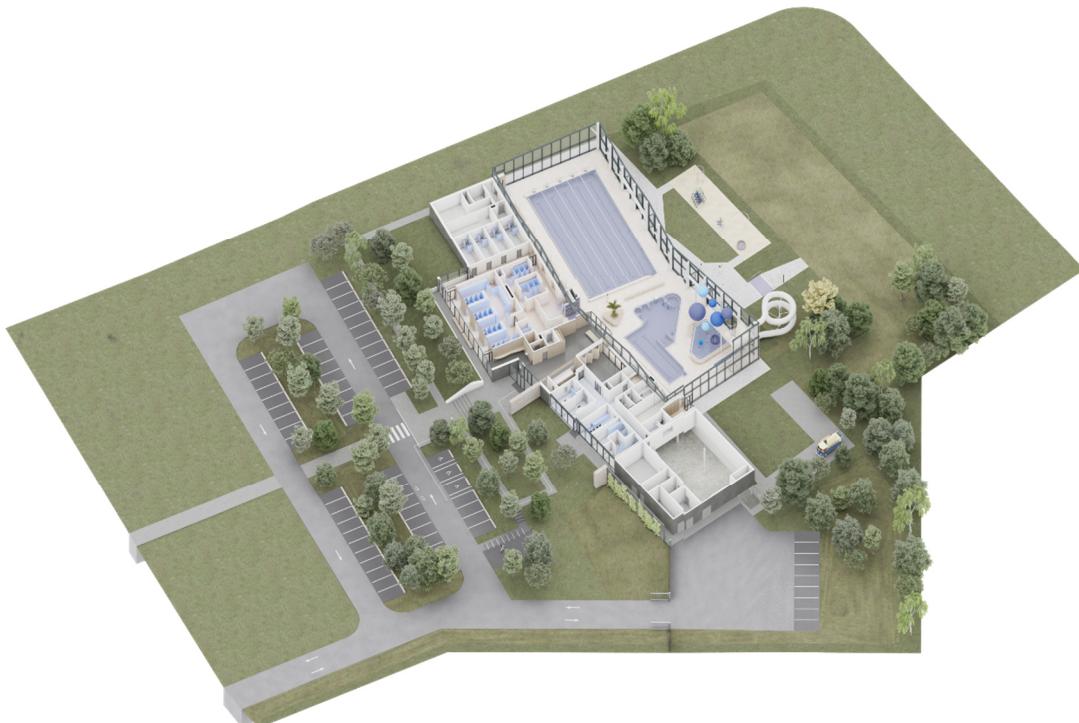
Le centre aquatique proposera une offre complète couverte avec :

- ❖ Un bassin de natation composé de 5 couloirs de nage de 25 mètres,
- ❖ Un bassin d'apprentissage-activités (110 m²) avec des jets, alvéoles massantes, cols de cygne, geysers et jacuzzi. De nombreuses activités aquatiques y seront proposées (apprentissage faible profondeur, aqua bike, aqua training, cardio-training, aquaphobie, etc.)
- ❖ Une pataugeoire d'éveil pour les plus petits (30 m²) avec des jeux d'eau différenciés,
- ❖ Un toboggan intérieur de 55 mètres linéaires,
- ❖ Un espace innovant de relaxation et de récupération (cabine infrarouge à chaleur directe inspiré de ce qui existe aujourd'hui dans des centres d'entraînement sportifs).
- ❖ Un espace extérieur sera aussi aménagé avec une aire de jeux d'eau et un espace d'activités plein air.



Le projet porté par la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan répond avant tout à un impératif : l'apprentissage de la natation. Ce projet est destiné à répondre aux besoins scolaires. Près d'une trentaine d'écoles, cinq collèges et un lycée vont pouvoir en bénéficier.

Le projet a aussi été conçu pour proposer des programmes de prévention aquatique et d'aisance aquatique, répondre à la demande des clubs et des associations sportives, du service départemental incendie et secours ou de la fédération française de sauvetage et de secourisme.



Ce sera un lieu polyvalent où tout le monde devrait trouver ce qu'il recherche : se distraire, s'amuser, se ressourcer, partager des moments de convivialité, pratiquer une activité physique adaptée, se maintenir en forme, etc.

Cet équipement se distingue par son approche environnementale et énergétique innovante et avant-gardiste.

Au niveau du choix des énergies, la piscine aura recours à la géothermie par sondes sèches, permettant de couvrir 75 % des besoins en chaleur et 100 % des besoins à froid. A terme, la piscine vise l'autonomie énergétique neutre en carbone car le projet prévoit la possibilité de raccordement à un réseau de chaleur et l'implantation de panneaux photovoltaïques.

L'objectif est d'atteindre un niveau de performance optimal sur la consommation de l'eau, l'empreinte carbone et la consommation énergétique.

Le coût estimatif de la construction est de 11 300 000 € HT. Signe de sa pertinence, le projet bénéficie d'un fort soutien avec près de 4 000 000 € de subventions. L'Etat (800 000 €), la Région Occitanie (1 200 000 €), le Département des Hautes-Pyrénées (800 000 €), l'Agence Nationale du Sport (499 000 €) et l'ADEME (486 000 €) ont acté leur participation à sa réalisation. L'Europe sera aussi sollicitée pour finaliser le plan de financement. ■



LES INFORMATIONS

Des nouvelles du SMECTOM !

PETIT RAPPEL DES HORAIRES DE VOTRE DECHETTERIE



CAPVERN N°3000 RD 938 05.62.98.99.39	DU 1ER SEPTEMBRE AU 30 JUIN						DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
			9h00-12h00 14h00 -18h00			9h00-18h00	Du lundi au Samedi 7h00-14h00

LES BIODÉCHETS

Qu'est-ce que c'est ?

On appelle les biodéchets ou restes alimentaires, les déchets organiques qui se décomposent naturellement comme les épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café... mais aussi les sachets de thé et les fleurs fanées.

Pourquoi ?

30% de notre poubelle est composée de déchets biodégradables. Essentiellement composés d'eau, la majorité d'entre eux peut être compostée !



Les valoriser est une obligation réglementaire (Loi AGEC 2020). A partir du 1er janvier 2024, tous les habitants devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets alimentaires.

Quelle solution me propose le SMECTOM ?

Afin de se conformer à cette obligation, le SMECTOM vous propose de vous équiper d'un composteur ! **Vente de composteurs** (Paiement par chèque ou CB) :

- ❖ Tous les mercredis (9h-12h / 14h-17h) – au siège du SMECTOM à Capvern
- ❖ Tous les samedis (9h-12h / 14h-18h) – à la Recyclerie du Plateau à Lannemezan





Quels déchets dans mon composteur ?



Mes déchets de cuisine : Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, sachets de thé, restes de repas... 30% de notre poubelle est composée de déchets biodégradables. Essentiellement composés d'eau, la majorité d'entre eux peut être compostée !

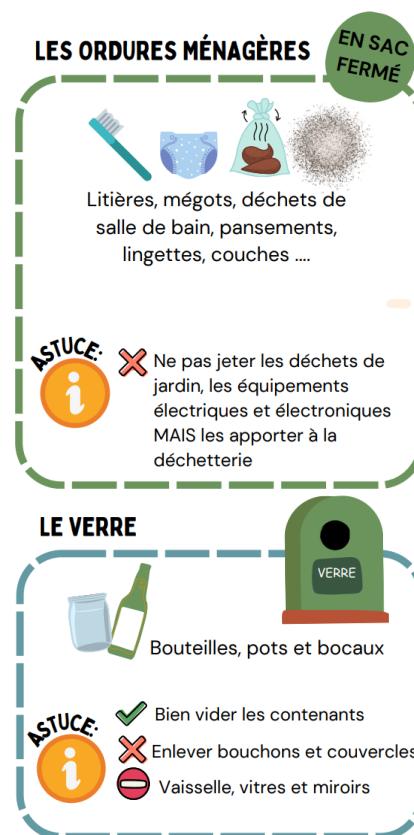


Mes déchets de jardin (en petite quantité !) : fleurs fanées, feuilles mortes, tontes de gazon, fanes du potager...



Mes autres déchets : serviettes en papier, essuie-tout...

UNE PLACE POUR CHAQUE DÉCHET



Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible ! Vos boîtes aux lettres se trouvent remplies de prospectus et journaux gratuits ? Vous préférez consulter les publicités sur Internet et ne désirez plus recevoir d'imprimés papier dans votre boîte aux lettres ?



Pensez à l'autocollant "STOP PUB". Il vous permettra d'économiser **20Kg de papiers / an dans votre foyer !**

Une question ? Contactez-nous !

05.62.98.44.69 (choix 1) / prevention-tri@smectom65.fr / www.smectom-lannemezan.com



Office de Tourisme Communautaire « Cœur des Pyrénées »

Un outil au service du territoire des curistes et des touristes.

Pour rappel, l'Office de Tourisme Cœur des Pyrénées mène des actions d'information et de promotion du territoire et de ses prestataires. Il dispose de deux Bureaux d'Informations Touristiques, à Lannemezan et à Capvern les Bains où il est ouvert durant la saison thermale.



En 2023, l'accueil et l'information du public a connu un fonctionnement sensiblement identique à 2022, on note toutefois une tendance à la diminution du nombre de contacts à l'image des données nationales. Les touristes se rendent moins dans les Offices de Tourisme compte-tenu du fait qu'ils disposent d'autres moyens d'informations. Pour répondre à cette tendance, l'Office de Tourisme s'est doté d'outils à l'échelle du territoire de la CCPL : un site internet complet, traduit en anglais et espagnol, adapté aux différents supports, présente l'ensemble de l'offre touristique du territoire par thèmes ou via une carte interactive. De nombreux documents sont aussi en téléchargement.

A découvrir : www.coeurdespyrenees.com

Une présence affirmée sur les réseaux sociaux et des panneaux d'informations numériques accessibles 24h/24, viennent compléter l'information. A noter aussi, l'édition en 2023 de différents supports de communication dont en particulier la carte des sentiers randonnées et le guide vacances complet disponibles dans les Bureaux d'Informations.

Des prestations sont toujours proposées : location de Vélos à Assistance Electrique ou programme d'expositions peintures et photos durant toute la saison. Les nombreuses animations qui ont eu lieu sur le territoire ont été demandées et appréciées.

Nouveauté, l'Office de Tourisme a proposé durant l'été, des visites de la station thermale de Capvern les Bains par l'intermédiaire de Blandine, conseillère en séjour et guide conférencière. Le public de curistes a répondu de façon très positive aux différentes visites. De nouvelles excursions journées ont été proposées aux groupes organisés.

L'une d'elle met en valeur Avezac : visite de l'église et de la tour, collation et cantera chez Felicat.

Cette journée valorise le patrimoine culturel du village et de notre région. Des réservations sont en cours pour l'année 2024.

L'Office de Tourisme a aussi continué à valoriser et qualifier ses prestations afin de professionnaliser la structure et répondre





aux objectifs qualitatifs de classement. Le conseil et l'accompagnement des prestataires tant au niveau des porteurs de projets que des structures en activité a été développé. L'Office de Tourisme a classé 56 meublés de Tourisme en 2023, contribuant à améliorer la qualité de l'offre d'hébergements et accompagner les propriétaires/bailleurs dans leurs démarches et amélioration des prestations. Bien d'autres missions sont menées : communication, accompagnement des prestataires dans les recherches de financement...

L'Office de Tourisme Cœur des Pyrénées s'attache à promouvoir et valoriser par différents supports et actions le territoire communautaire. A noter, outre les différentes actions, la gestion et l'ouverture au public des Bureaux d'Informations Touristiques, la promotion du territoire et des sites gérés par la CCPL : le gouffre d'Esparras, l'Espace Préhistoire de Labastide et le Moulin des Baronnies qui fait l'objet d'un projet de valorisation qui a débuté par le recrutement d'une responsable et de nouvelles propositions dès l'été dernier (boutique producteurs, animations, etc.) ainsi que la requalification et mise aux normes du camping.

A remarquer : la troisième édition de la Fête de la Tourte Pyrénéenne organisée par l'Office de Tourisme à Galan a connu un fort succès en 2023 avec plus de 1 500 visiteurs. Cette manifestation voulue pour promouvoir et animer notre territoire et les producteurs et artisans au travers d'une spécialité typique, s'inscrit désormais parmi les manifestations culturelles et gastronomiques du département.



L'ensemble des actions menées par l'Office de Tourisme participe à valoriser l'attractivité et contribue au développement touristique et économique de notre territoire

Infos pratiques

Office de Tourisme Cœur des Pyrénées



www.coeurdespyrenees.com



info@coeurdespyrenees.com

■



DES NOUVELLES DE L'ECOLE...

Avant toute chose...

Elles étaient là depuis 1949. Elles avaient vu défiler des centaines d'élèves, les premiers chaussés de galoches et emmitouflés dans leurs pèlerines, qui se rangeaient devant elles chaque matin jusqu'au certificat d'études ; elles avaient connu les pantalons pattes d'éléphant, les sous-pulls en nylon et les tabliers à carreaux. Elles avaient vu passer des maîtres et des maîtresses, les plus délicats les traitant avec ménagement, les plus émotifs avec fracas. Leur brun indéfinissable leur tenait lieu de rides car elles étaient lasses, lasses de s'ouvrir à toute volée, lasses de bailler, lasses de claquer. Leurs serrures avaient été changées, elles avaient tenté de s'habituer à de nouvelles clés mais depuis longtemps, elles ne fermaient plus très bien. Nos vieilles portes de bois ont été changées car elles n'allaitent bientôt plus fermer du tout. À leur place, de superbes portes en aluminium dont le beau brun sombre est un hommage à leurs sœurs aînées. Dans l'insolence de leur nouveauté elles font tout : protéger nos couloirs du grand froid et de la chaleur intense, car elles sont isolantes ; éclairer les vestiaires dont le côté sombre effrayait parfois les petits, car elles sont vitrées. Et surtout, elles ferment bien. Plus besoin du petit coup de pied qui aidait la clef à tourner (j'avoue), inutile de se démonter l'épaule désormais pour verrouiller la garderie. Ces portes neuves représentent un progrès appréciable et je salue le Conseil Municipal qui a bien voulu investir dans cette rénovation, pour le confort de tous dans notre enceinte scolaire.

Les effectifs de l'école

32 élèves sont inscrits à l'école en ce mois de janvier, soit 24 familles. On compte 5 CE2, 3 CM1 et 5 CM2 dans la classe de Claire, soit 13 élèves, et 1 TPS, 2 PS, 8 MS, 1 GS, 4 CP et 3 CE1 dans ma classe pour un total de 19 élèves.

C'est plus qu'il n'en était prévu en fin d'année dernière, avec deux arrivées inespérées à la rentrée de septembre. Une élève de toute petite section est arrivée à la rentrée de janvier. Un autre devrait suivre à la rentrée de Pâques. Malheureusement pour nos effectifs, deux élèves de moyenne section doivent quitter l'école aux vacances de février suite au déménagement de la famille. Avec cinq départs en sixième en fin d'année scolaire, nous devrions passer en dessous de la barre des trente... Un seuil critique, qui, je l'espère, sera démenti par de nouvelles arrivées imprévues. Croisons les doigts...

L'équipe de l'école

Elle est depuis quelques années extrêmement stable : Cécile Richard et Stéphanie Bégué (Atsem/périscolaire + sport pour Cécile), Claire Borderie et Claude de Bisschop (enseignement), Maday Quispe-Alvarez (entretien).

Projets et sorties

Cette année, nous participons à nouveau au dispositif « école et cinéma », qui devrait permettre à nos élèves d'assister à trois projections dans l'année : « Les vacances de M. Hulot » (pour tous), « Le cirque » (cinéma muet/ Charlie Chaplin) et « Un conte



peut en cacher un autre » (classe des petits), « Un transport en commun » et « Swing » (classe des grands).

La programmation étant différenciée selon les âges à partir du deuxième trimestre, nous allons nous regrouper avec des classes voisines pour assister aux projections, au cinéma de Capvern-les-Bains.

Au premier trimestre, mi-octobre, les élèves de la classe des grands se sont rendus au Village des Sciences à Tarbes, à l'occasion de la semaine de la science, sur le thème science et sport ; dans la classe des petits, c'est l'association des « Petits débrouillards » qui est venue pour trois matinées au mois de novembre, pour une série d'expériences sur l'adaptation des êtres vivants au milieu montagnard (faune et flore).

En mars, nous nous rendrons à Tarbes, au musée du Carmel, pour faire des ateliers d'art autour des œuvres de Renoir et Bonnard. Ce ne seront pas d'authentiques œuvres qui seront exposées (ce serait un événement !) mais plutôt des reproductions destinées à la pédagogie.

La classe des grands participe également au projet artistique « une école, une œuvre » qui prévoit d'accueillir une œuvre d'art pendant un temps donné dans la classe, comme support d'analyse et de production.

Depuis janvier, la classe des petits a amorcé l'écriture d'une histoire destinée à être illustrée, avec le concours d'une autrice d'albums jeunesse, Joanna Wiejak, qui interviendra dans la classe une fois par mois jusqu'en mai. À ce stade final, la production des élèves sera éditée. L'opération, intitulée « Petits chemins d'écriture », est proposée par l'O.C.C.E. (l'Office central de la coopération à l'école, qui supervise aussi notre coop scolaire !). Plusieurs classes du département participent. À l'issue du projet, chaque enfant recevra un exemplaire de l'album écrit et illustré ensemble. Une rencontre entre les classes participantes aura également lieu, avec une remise à chaque classe des albums produits.

La classe des grands est inscrite à un projet qui permet de suivre les expéditions « Polar POD », navire océanographique conçu et organisé par Jean-Louis Etienne, destiné à l'étude de l'océan Austral qui encercle l'Antarctique. Dans ce cadre sont prévues deux visioconférences, dont la première s'est tenue mi-janvier, depuis Puerto Williams, à bord du bateau. Tous les mardis et jeudis, les classes recevront un « journal de bord » qui abordera les thématiques suivantes : la navigation, les métiers à bord, les études scientifiques menées sur le voilier, la biodiversité polaire, l'histoire des explorations de l'océan Austral et de l'Antarctique au féminin. De plus, les élèves pourront suivre en temps réel la position du bateau.

Les sorties piscine sont prévues à Lannemezan sur 8 séances, à partir du 29 janvier, pour la classe des grands et les CE1.

L'ensemble des élèves bénéficie cette année encore, d'une initiation à l'occitan, par Nadège Dubertrand de l'association « Parlem ! ».

Cette année, les séances de sport de Cécile ont lieu classe par classe, les mardis et vendredis après-midi. Elle intervient aussi auprès des élèves de maternelle une à deux fois par semaine.



D'autres projets restent à finaliser : des ateliers rugby proposés au troisième trimestre, une participation lors du passage de la flamme olympique, une participation à la transhumance fin mai... Nous ne manquons pas d'idées ni de possibilités !



Merci infiniment...

- ❖ À toute l'équipe municipale, et pas seulement pour les portes ! Votre engagement au cœur de l'école reste particulièrement précieux en ces temps de faibles effectifs...
- ❖ À l'association « L'Arberet », qui s'est impliquée à fond pour financer le voyage à Toulouse et sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu partir.
- ❖ À l'ensemble des parents, dont la coopération contribue à maintenir le climat de confiance et de sérénité nécessaire au bon déroulement des journées d'école, et propice aux progrès des élèves.

Meilleurs vœux pour 2024 !

Claude de Bisschop ■



UN PETIT TOUR CHEZ LES POMPIERS...

Notre centre de secours a effectué en 2023 environ 380 interventions, une sollicitation qui reste stable depuis quelques années. Ces interventions qui vont de l'accident de la circulation, aux assistances à domicile (malades), en passant par les feux urbains, les feux de végétations, les surveillances de manifestations sportives dont le tour de France, demandent un grand investissement de l'effectif.

Après 35 années d'engagement, c'est au mois de septembre que Laurent Gachassin atteint par la limite d'âge s'est vu contraint de cesser son activité de Sapeur-Pompier Volontaire. Un très bel engagement qui mérite d'être ici salué. Un grand bravo à lui !



Merci à l'équipe de volontaires qui m'entoure avec courage et détermination pour améliorer capacités et compétences lors de leurs formations et interventions.

Pour les plus jeunes âgés de 14 à 15 ans, filles ou garçons, ils peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.). La formation « sapeur-pompier » a lieu tous les samedis de 14h à 17h30 au centre de secours de Capvern. Si votre enfant est intéressé, n'hésitez pas à venir au centre ou à appeler (05.62.39.04.41). Les jeunes issus de cette section représentent l'avenir de notre centre.

Enfin, le bureau de l'amicale se joignant a moi, je terminerai en vous remerciant pour votre accueil lors de notre passage pour les calendriers.

Bonne et heureuse année 2024.

De la part des Sapeurs-Pompiers de Capvern

Lieutenant SOLÉ Pascal

Chef de Centre ■



EN PASSANT PAR CHEZ BEABOIS A AVEZAC-GARE...



La société Beabois conçoit et fabrique des aménagements intérieur sur-mesure. Née en 2021, de la fusion des savoir-faire de deux experts de l'ameublement Emeline et Antoine Rouquier qui se sont lancés ensemble dans cette aventure afin de vous proposer des solutions innovantes pour vos intérieurs.

Passionnés par leur métier, ils sont en mesure de répondre à toutes vos demandes en matière d'aménagement intérieur et de conception en 3D.

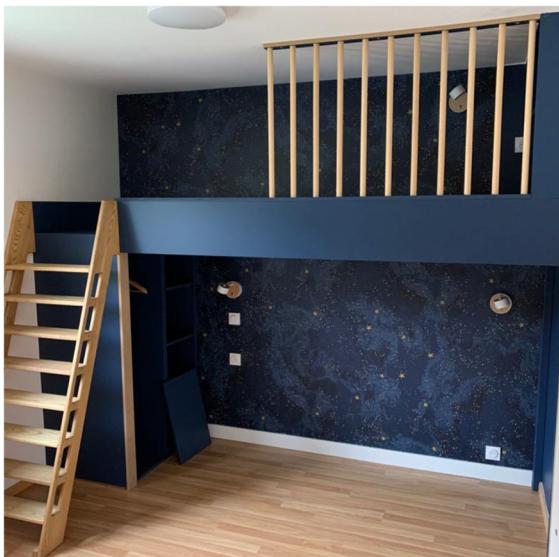
Si vous passez par Avezac-Gare, venez découvrir leur gamme de meubles sur mesure pour équiper avec style votre entrée, votre salon, votre cuisine, etc.

De la conception à la pose, ils vous apporteront un service complet. Des solutions de rangement adaptées à vos besoins et aux contraintes de votre intérieur.

L'aménagement intérieur fait partie du second œuvre et permet d'optimiser les rangements du logement.

La société Béabois est régulièrement sollicitée pour la création de bibliothèques, cuisine ou encore meubles de salle de bains.

La restauration de meuble est un sujet important également, pour satisfaire sa clientèle, l'ébéniste souhaite entrer dans une démarche plus écologique et plus économique. Pour cela, Béabois vous propose de rénover et réparer vos meubles.



Tel : 05 62 98 11 50

Mail : contact@beabois.fr

Web : <https://www.beabois.fr> ■



LES ASSOCIATIONS

Voici la liste des associations de la commune :

Nom de l'association	Président	Téléphone
Association des Jeunes d'Avezac	Bazerque David	06 50 93 92 53
Association Eths de Prat	Lima Isabelle	06 88 75 11 42
Association des Jeunes de Lahitte	Lavit Jérôme	06 17 04 70 72
Fit & Trail	Cather Fanny	06 83 50 32 93
Famille Rurale de l'Avezaguet	Déro Maria	05 62 98 83 52
Randonnée Emeraude	Serres Jean	05 62 98 82 37
Eths Arrepopets	Serres Davy	06 19 96 89 94
ADMR Land'Arros	Rivière Anne-Marie	06 70 51 81 04
Football Club du Plateau	Sammartano Claude	06 60 02 96 62
Société de chasse	Ricaud Philippe	06 26 90 30 35
Association des Anciens Combattants d'AFN	Barbazan Marcel	05 62 98 83 88
Comité des Retraités	Miègeville Claude	05 62 98 91 10
EPINE	Lacassagne Christine	05 62 39 11 15
Eths Pétancayres d'Aouezac	Bonzom Stéphane	05 62 49 15 41
L'Arberet	Solo Jennyfair	06 78 08 14 54
Amicale des joueurs de l'US Avezac	Carrère Charles	06 87 76 49 27
Les Délavés du Lavoir	Guérinaud Jean-François	06 95 84 70 64
La Hount deth Saber	Noguès Camille	06 44 13 02 59
Guinguette à Pan	Douce Cyrille	06 43 66 92 25

Les diverses associations que nous comptons dans notre commune sont essentielles à la vie des villages. Elles sont nombreuses sur notre commune et leur nombre prouve l'intérêt de notre population à se retrouver autour d'une dynamique collective.

Les associations sont porteuses du lien social et la municipalité est attachée aux valeurs qu'elles représentent, elle les soutient et les encourage. ■



L'Arberet

L'année 2023 a été bien remplie pour l'association L'Arberet !

En fin d'année, nous avons eu le plaisir d'organiser un marché de Noël avec des fabrications des parents et des élèves à l'école du village et à Lannemezan.

Plus tôt dans l'année, nous avons proposé, et c'est une première, un grand loto avec de nombreux et beaux lots à gagner. Parents, enfants, amis et autres chanceux sont venus nombreux.

Nous avons également rejoint l'école de La Barthe de Neste pour le carnaval. Ainsi, les parents et enfants ont décoré un tracteur et son char sur le thème de la Nature aux couleurs de l'école.



Grâce à ces actions, réalisées avec l'aide de la Mairie, l'association peut soutenir financièrement l'école pour l'organisation de certaines de ses activités, permettant à tous les élèves de participer sans aucune autre contrepartie.

L'année 2024 sera également riche en événements et nous vous attendons nombreux pour tous nos rendez-vous à venir.

La présidente,
Jennyfair Solo ■

Association Emeraude

Fondée en 1993. Association à but culturel, social et sportif. Aide aux familles et protection de la nature.

A titre culturel : milite pour la promotion et la culture de la langue bigourdane. Participe activement au déroulement du Festival Rencon'Trad qui a lieu chaque année autour du dernier dimanche de juillet, avec la présentation du programme et des groupes, mettant en valeur la langue bigourdane.

Toujours dans ce contexte, accompagnement du groupe folklorique « Le Poutou de Toulouse » qui nous honora de sa présence, cette année encore avec une démonstration de danses de grande qualité.

En cette occasion, organisation d'un vide-grenier qui crée une attraction supplémentaire.

Par ailleurs, élaboration d'un circuit de visite du village qui compte de nombreuses curiosités

(cinq visites de 1h30 cet été) : histoire des moulins, maisons typiques aux pignons à redans (*eths penaus* en bigourdan) avec leurs vieilles pierres et fenêtres à meneaux, l'église véritable joyau, la source Arribas qui fait l'objet d'une restauration confiée aux architectes du service des archives départementales et bien d'autres petites merveilles.

Sur le volet nature, l'association a proposé à la municipalité de conserver



un coin de forêt (*eths Plans*, 12 ha) le plus naturel possible, donnant moins d'importance à une gestion trop économique et en favorisant la naturalité qui permettra l'épanouissement de la biodiversité (faune, flore, entretien et développement écosystèmes) l'accompagnant par l'établissement d'une charte de protection durable. Proposition, qui à ce jour, n'a reçu aucun écho.

Une demande a été faite à l'équipe enseignante pour intégrer, si possible dans leur programme pédagogique, la connaissance et la visite de nos forêts.

Enfin, un site a été élaboré sur ces sujets et bien d'autres que vous pouvez découvrir sur : <https://avezac-monvillage.com/>.

Bonne et heureuse année dans votre village, terre des ancêtres qui l'ont façonné au fil des ans, avec ses paysages, avec



son histoire, avec sa culture et ses traditions pour en faire un lieu accueillant, très agréable et où il fait bon vivre. ■

Fit & Trail

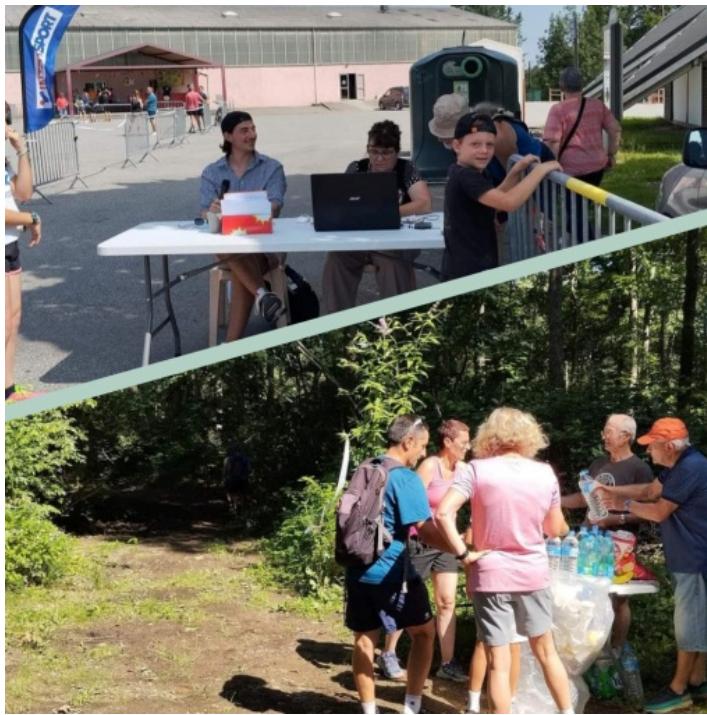
L'association Fit & Trail assure toujours aux enfants un accès au sport pour un tarif associatif mais sans lésiner sur l'accompagnement ni les structures. C'est pourquoi, seuls des éducateurs diplômés interviennent. En outre, les inscrits peuvent bénéficier des espaces et du matériel de la salle Fit'Attitude, certes située à Capvern mais créée et gérée par une enfant du village, Fanny Cather et son conjoint, Roland.



Le mercredi à 16h, 14 enfants viennent travailler leur cardio au Cross Kid avec Kylian. Ça déroule mais ça augmente aussi l'endurance.



Au Fly Heart dès 17h, 26 juniors (répartis en plusieurs groupes) s'installent dans leur hamac suspendu. Au programme : étirement, gainage et figures stylées et techniques. Un groupe d'initiés commencent à suivre des cours le mardi à 17h30 avec les adultes. Ce sport de fitness inspiré des numéros de tissu au cirque permet de perfectionner son gainage, augmenter sa souplesse et surtout d'acquérir une dose supplémentaire de lâcher prise et de confiance en soi. Fanny veille patiemment à ce que chacun soit en sécurité et corrige les postures afin que la technique soit optimale.



L'été dernier, nous avons enfin pu réorganiser un évènement sportif outdoor ! Le 23 juillet 2023, 107 participants (56 marcheurs et 26 coureurs) sont partis arpenter les pistes déblayées des communes de Capvern, Tilhouse et Avezac. Leurs efforts ont été récompensés par un repas : salade de tomates, paëlla et pâtisserie. Il faisait très beau et nous avons tous passé un bon moment. Comme toujours, nous avons pu compter sur la bonne volonté et l'assiduité de nos bénévoles.

Comme l'an passé, et avec un groupe de fidèles marcheurs, les randonnées du jeudi ont été reconduites. Quand la nature est

thérapie et source d'épanouissement... C'est pourquoi nous y sommes si attachés. A bientôt.

Fanny, Roro, Virge, Mimi, Coco et Bastien ■

Amicale des joueurs de l'US Avezac

2023 aura été surtout une année de rugby !!!

Si les footeux se sont régulièrement retrouvés pour suivre les aventures de nos rugbymans, ils n'en ont pour autant pas oublié de chauffer les crampons et d'en découdre avec le ballon rond.

En avril, ils ont organisé leur vide-grenier à la salle polyvalente.

A noter cette année l'organisation d'un voyage au Portugal afin d'assister



au match Benfica – Porto dans une ambiance folle au Stade de la Luz.

Bonne année 2024 ■



L'association des jeunes d'Avezac



Il n'aura pas navigué en solitaire, en 2023, le Capitaine Bazerque, aux commandes du paquebot des fêtes de la Saint-Barthélémy, qui revêtaient cette année les couleurs de la mer. Son équipe de canotiers et de moussaillons l'a bien assisté pour pouvoir offrir des festivités du niveau d'une grande croisière. Et quand un équipage est composé de plein de marins de bonne volonté, ils en arrivent même à trouver, à la fin, que ce n'était pas la mer à boire.

L'espace socio-culturel du village s'est donc transformé en repère de pêcheurs durant ces 5 jours de fête.

Le vendredi soir, les vieux loups de mer du chalutier avait ramené de quoi

fournir des tapas durant toute la soirée. Et pendant que les Boléros Burgais accueillaient en musique les navigateurs venus des quatre coins de l'Arros et de l'Avezaguet, le son de la banda synchronisait et rythmait le travail de l'équipage qui s'affairait en soute pour donner le thon.

De son côté, le groupe Voix sans issue dérouillait son bandonéon et son biniou et entonnait son répertoire de chants et de complaintes, pour faire oublier aux marins présents leur quotidien et les dures conditions de navigation en mer.

Le samedi, le concours de pétanque en doublette s'est éparpillé comme toujours entre la baie et la digue, tout autour de la fontaine.

A l'heure de la criée, c'est à la taverne, chez Félicat, que les matelots présents ont jeté l'ancre.

Et toute la soirée, c'est le grand orchestre Motel, arrivé à bon port avec son chargement imposant, qui a galvanisé le public venu nombreux. Une soirée où on était serrés comme des sardines, et où on a gardé la pêche jusqu'aux aurores, sauf certains qui présentaient quelques symptômes de mal de mer.

Le dimanche, à l'heure de la messe et du traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les jeunes étaient déjà sur le pont, prêts à mettre les voiles pour l'aubade. Tonnerre de Brest ! De mémoire de vieux conscrits, on n'avait jamais fait une sérénade sous la



pluie. Mais pour autant, les plaisanciers ne nous ont pas menés en bateau. Ils étaient bien là, certains même en tenue de plage (😊), et ils avaient pensé à hisser haut le ruban à l'entrée pour que les moussaillons s'arrêtent les saluer.

Le bal musette et variétés a été assuré par Swing Avenue. Cet orchestre qui a le vent en poupe, n'a pas son pareil pour mettre l'ambiance et faire rythmer les manœuvres sur la piste de danse.

Le lundi, tout comme le samedi, le port et ses abords, jusqu'au pied des falaises, étaient occupés par les pétanqueurs du coin. Et la soirée se terminait à la taverne, chez Félicat, avec le groupe Hello Passion 80.

Et enfin le mardi, c'est sur la traditionnelle Monjetada que le public nombreux est venu clôturer ces fêtes 2023. L'animation de

l'apéro et du repas était bien sûr confiée à Monsieur Greg, l'homme-orchestre, qui a maintenu le cap jusque tard dans la nuit. Et encore cette année, notre petit port de pêche se trouvait illuminé le temps du tir d'un feu d'artifice digne d'une grande occasion.

Il est à noter que depuis de nombreuses années déjà, l'Association des Jeunes d'Avezac adhère au programme « Label Fête » piloté par la Sécurité Routière, et est toujours fière de figurer parmi les meilleurs organisateurs de festivités du département, grâce à son dynamisme et à son implication dans la lutte contre l'alcool au volant. Et donc cette année encore, ceux qui avaient une démarche chaloupée étaient vivement incités à ne pas larguer les amarres en prenant le volant.

Ceux qui ont pris le volant, en revanche, quelques

jours plus tard, ce sont nos trois représentants de l'Association à la Buchoa de Lahitte. Popof (Guillaume Fonséca), Mimile (David Bonzom) et Lolo (Laurent Chibret) avaient fait le pari de monter une caisse à savon dans le thème des fêtes 2023. C'est donc tout naturellement sous la forme d'une boîte de sardines qu'ils ont construit leur petit bolide, et l'Association des Jeunes d'Avezac était bien fière de leur performance et de l'écho trouvé dans les divers médias. Un grand bravo à eux.

En ce mois de janvier, cap sur 2024 ! David Bazerque et toute son équipe de grands et petits moussaillons tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. En suivant le fleuve, on parvient à la mer. Que tous les foyers du village puissent alors trouver des abords de fleuve sans encombre pour atteindre l'aboutissement de tous les projets qui leur tiennent à cœur. Bon vent à tous et on se retrouve pour les fêtes de la Saint-Barthélémy 2024 ! Il se dit que Paris 2024 pourrait jouer les prolongations dans le coin.

Tous nos vœux à tous pour 2024. ■



Photo La Dépêche du Midi – Alain Maillé – relayée sur la Nouvelle République, Facebook, Instagram



Eths de Prat



Cette année 2023, nous avons pu faire le repas à la salle des fêtes à l'occasion de la fête patronale le 19 août.

Nous remercions tous les gens du village et d'ailleurs qui ont participé.

Je remercie monsieur le maire Albert Bégué et monsieur Laurent Carrère sans oublier Damien Carrère pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Tout le bureau de l'association se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

La présidente
Isabelle Deschamps-Lima ■

Association des Jeunes de Lahitte





Eths Arrepopets



La 24^{ème} édition du Festival Rencon'Trad, sous l'impulsion d'une équipe de bénévoles toujours aussi motivée, s'est déroulée les 29 et 30 juillet 2023.

La formule condensée sur 2 jours avec un programme riche a été retenue cette année encore. Celui-ci est resté

axé autour de la musique et de la danse (bals) mais aussi du chant (concerts à l'église, canteras).

Le festival a débuté par un concert avec les groupes « Las Arribèras » et « La Sobirane » le samedi en fin d'après-midi à l'église. Les 2 formations ont donné un concert d'une grande

qualité qui a été très apprécié.

Le bal du soir a été animé par le duo « ThouxAzun » qui a présenté un large éventail de la musique de la région Occitanie suivi par le groupe « Tres de Garona » composé de 3 musiciens de renom à savoir Didier Oliver (violon), Robert Mata (boha) et Emmanuel Pariselle (accordéon) qui ont régale le public venu nombreux.

Le dimanche matin, l'église a accueilli le groupe de copains « A Plasèr » ainsi que « Musica per Tots » un ensemble composé de chanteurs de l'Ecole Tarbaise de Musique Traditionnelle pour deux concerts de chants polyphoniques aux accents de la Bigorre.





Le dimanche après-midi, la troupe « Le Poutou de Toulouse » a proposé une démonstration de danses folklorique en divers endroits du village avant de laisser la place à Dona et Anne-Lise pour le bal des enfants.

Le festival a duré jusqu'en début de soirée avec des bals traditionnels animés par « Boha qui pòt » en acoustique et « Tshakabass ».

L'édition 2023 a été un succès malgré une météo capricieuse. Le public était au rendez-vous durant tout le week-end.

Un grand merci à toute l'équipe du festival qui revient chaque année pour fournir l'aide nécessaire et qui ne cesse de s'étoffer de nouvelles recrues.

Nous adressons également nos remerciements à nos partenaires historiques, le Département des Hautes-Pyrénées et la Région

Occitanie, pour leur soutien qui vient compléter celui, toujours précieux et indispensable, de la Commune d'Avezac-Prat-Lahitte sans qui rien ne serait possible.

Toute l'équipe de Rencon'Trad a hâte de vous accueillir pour la prochaine édition qui se prépare déjà.

Bona annada a tots !

Site internet :

www.rencontrad.org ■

L'ADMR Land'Arros : La référence du service à la personne



Depuis le 30 juin 2023, la réforme des SAD (Service Autonomie à Domicile) est entrée en vigueur. Au-delà du changement de nom, la réforme modifie les missions, les principes d'organisation et de fonctionnement des SAAD (Service d'aide à domicile), SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) et SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile). Avec une ambition : rapprocher l'aide et le soin à domicile pour faciliter le parcours des personnes accompagnées.

Les enjeux sont multiples : simplifier les démarches

des bénéficiaires et de leurs proches, renforcer la réactivité et la cohérence des différentes prises en charge pour éviter les ruptures de parcours et globalement améliorer la qualité de l'accompagnement face à des besoins qui peuvent évoluer dans le temps.

Le SAD aura de nouvelles missions telles que la prévention, le repérage des fragilités, la lutte contre la maltraitance. Il sera aussi encouragé à proposer des solutions de soutien aux aidants.

En 2023, l'activité de l'ADMR Land'Arros est en légère augmentation (2,64 %) avec 25 607 heures d'intervention réalisées, 4 952 repas livrés et 43 postes de téléassistance installés.

Au mois de septembre, une marche gourmande a été organisée. Une cinquantaine de marcheurs y ont participé dans une ambiance chaleureuse et festive, autour de plusieurs étapes gourmandes alimentées par les producteurs locaux.

Dès le premier semestre 2024, l'ADMR Land'Arros mettra à disposition de ses salariés, une flotte de véhicules de service ou de fonction, selon des critères bien précis.

L'ADMR Land'Arros est joignable du lundi au vendredi par téléphone, au 05 62 98 83 30, ou sur son adresse mail :

[admr.landarros@
fede65.admr.org1](mailto:admr.landarros@fede65.admr.org1)

L'ADMR Land'Arros vous adresse ses vœux les meilleurs pour l'année 2024. ■



TEMOIGNAGE : RENCONTRE AVEC LAURENT CARRERE

C'est en ce début d'année 2024, que nous sommes allés frapper à la porte de la personnalité de notre commune, mise en lumière pour notre journal Contact. La particularité de cette personne est que nous avons partagé un mandat d'élu, et oui ça y est la boucle est bouclée ! Il faut se rendre à l'évidence, cela fait déjà 16 ans que nous sollicitons nos administrés pour un après-midi en tête à tête, un peu d'attention, une fenêtre ouverte sur leur passé, non sans émotion non sans nostalgie, quelques fois des regrets, mais pour nous toujours avec le sentiment d'accueillir un cadeau que ce moment de la vie nous donne. Alors pour cette fois-ci encore merci à monsieur Laurent Carrère d'avoir ouvert la porte.



Alors le nom et prénom et où es-tu né ?

Laurent Carrère. Je suis né le 7 décembre 1939... à Tarbes ! Eh, je sais pas pourquoi, Solange, Louis et Jeanine sont nés à Prat, ho hé comme tous ! C'est l'ancien instituteur d'Avezac, monsieur Puyau qui m'avait ramené de Tarbes avec ma mère, on habitait chez Maria Bernigole, où habite Juliette maintenant, mais que dans une pièce, parce qu'à côté, il y avait la mère de Maria. Oh, pas longtemps ! Et c'est un ennui quand on est pas né dans le coin, parce que pour certains papiers, il te faut l'extrait d'acte de naissance, délivré par la mairie de l'endroit où tu es né. La dernière fois que j'y ai été c'était pour la retraite, du temps d'Erraçarret, alors pas d'adjoint pour signer, aucun délégué, personne, poh !



Et tes parents ?

Alors ma mère, Marie Barbazan, de son nom de jeune fille, elle était de Prat de chez Paul, là où habite Anne... Mais elle n'est pas née là, elle est née à Vielle-Aure. Pourquoi ? Parce que mon grand-père travaillait dans les mines de manganèse sur la commune... Boh, ils auraient dû y rester, seulement je pense que c'est les grands-parents qui ont obligé à revenir pour 2 vaches, des blagues ! Tandis qu'il était chef déjà là-bas.

Quand il est revenu, il a longtemps été adjoint au maire d'Avezac de l'époque. C'est lui qui avait fait faire le monument aux morts de l'église de Prat, c'est lui qui l'avait dessiné et j'ai encore le plan ! Pourtant ils n'avaient pas de sous !

Ma mère avait 2 frères qui étaient partis à Paris après la guerre de 14.

Mon père, il s'appelait Carrère Léon, le problème c'est que mes grands-parents paternels sont morts jeunes quoi, d'ailleurs la dernière fille, elle avait 2 ans quand la mère est décédée à pas tout à fait 40 ans. Et le père 2 ans après, donc ils étaient orphelins quoi ! Ils étaient nés à Prat, à côté de chez Fitte, la maison avait le nom de chez Tranou mais il n'y a plus rien maintenant ! Tranou ça voulait dire Bertrand ! Et puis après, ils sont partis vivre chez un frère de ma grand-mère à Saint-Arroman, ils sont restés là jusqu'à la majorité, Catinou, l'ainée, était de 1899, mon père de 1902 et la dernière de 1906 !

Et ton père est revenu sur Prat ?

Et oui mon père est revenu sur Prat parce que c'était un voyageur. Et puis un peu particulier, il n'était pas facile ! Il était revenu travailler chez Menuisier, chez Bernigole, il était très adroit, il faisait de tout lui ! Il avait fait tous les métiers manuels. A l'époque c'était les jougs des bêtes et tout ça ! Et c'est comme ça qu'ils se sont connus avec maman !

Ils vivaient de quoi à l'époque ?

Boh, eh, à l'époque tu vivais avec un jardin tu sais. Boh, chez Maria on n'y est pas restés longtemps parce que Jeanine et Louis sont nés chez Tranou. Boh, nous ça a été un peu compliqué quoi, c'est pas une vie traditionnelle, une toute petite ferme pour vivre quoi, et puis les allocations familiales sont venues, pendant la guerre et puis un peu après, il y en a qui vivaient de ça quoi !

Bon et puis après, ça a été compliqué pour mes parents. Finalement mon père est parti parce que ça cadrait pas... Bon, ils se sont séparés, et quand il y avait des enfants quoi, moi j'avais 6 ans, Solange 7, Jeanine 3 et Louis 1 an, je sais même pas s'il marchait ! Alors il a fallu un peu se débrouiller ! C'était dur eh à l'époque, surtout pour les familles nombreuses ! Et il est parti à la gourgue d'Asque, la fameuse gourgue d'Asque où il y avait une scierie.

Il s'était fait embaucher par le patron qui s'appelait monsieur Lebourgeois. C'était un parisien. Et là il faisait du charbon de bois, ils exploitaient des forêts et lui sciait du bois quoi. Ils étaient 2 employés et lui habitait là. Moi j'y ai habité. D'ailleurs les derniers habitants de la gourgue d'Asque c'est moi, Solange et mon père, jusqu'en 49, et puis en 49 il a acheté le moulin d'Arrodets quoi. Il l'a retapé, il a remonté les meules du moulin mais comme ça ne l'intéressait pas de faire de la farine à l'époque, il a monté une scierie quoi !



Il avait travaillé à l'usine aussi pendant la guerre, à la SPA, et puis bon, il était un peu à part quoi (sourire). Des gens difficiles il y en a comme ça qui sont durs ! Et bien il en est parti ! Donc il a acheté ça et il y a habité... Et puis on y allait avec Solange. J'allais à pied jusqu'au moulin de Lavit depuis Prat et le samedi il y avait un car qui venait de Bagnères, un transporteur quoi et je prenais le car jusqu'à Bulan quoi, et puis je descendais jusqu'à la gourgue.

Comment faisait ta mère pour subvenir aux besoins de la famille ?!

Oh tu sais... Heureusement qu'on a eu – je le dis trop souvent – on a eu une très bonne institutrice. Elle était d'Avezac, et heureusement qu'on l'a eue. Au moins nous 3, les plus grands ! Parce que nous, on était le bas de l'échelle, on était pas disons « reconnus comme les autres ». C'est malheureux, bon aujourd'hui, on n'y fait pas attention, mais des familles comme la nôtre, qui était disloquée... Hum, qui n'était pas classique tu sais, ces familles, elles étaient repérées à l'époque tu sais.

Alors nous on a eu de la chance, on aurait pas eu l'institutrice qu'on a eu... Elle était de chez Maréchal, de chez Pailhé, la maison elle était en face la salle des fêtes maintenant, en face chez Marie-Christine. C'est Jean, le frère de l'institutrice qui a déménagé là-haut, là où est la maison de chez Maréchal maintenant.

Elle était mariée avec un basque qui s'appelait monsieur Bayle. Et lui était instituteur à Lomné et après il est venu à Avezac. Et à l'époque, c'est la première voiture qu'on a vu au village ! La voiture de l'instituteur !

Ils avaient 2 enfants aussi, Pierrot qui était de l'âge de Jeanine et André qui était de l'âge de Louis... Alors on était copains... Pierrot, il savait des choses habitant à l'école, et puis avec ses parents instituteurs (rires). Hop, on connaissait tout le village !

Et après ils sont partis parce que monsieur Bayle, il est devenu maire d'Azereix à l'époque, oui oui. Et puis ils avaient laissé... Oh, pas pour nous... Pour nous c'était de bons souvenirs, mais pour beaucoup, de mauvais à cause de la politique quoi ! Pourquoi ? Parce que lui était vraiment le communiste tandis que Puyau d'Avezac était autre chose (rires). Et je me rappelle, c'était en 53 quand j'ai quitté l'école. Ils avaient invité tout le village de Prat pour une réunion publique avant les élections. Alors il y avait Bayle l'instituteur de Prat et Puyau l'instituteur d'Avezac. Il n'y avait pas eu bagarre mais (rires) il y avait les vieux d'Avezac qui tapaient avec la canne... Hou la, des communistes déclarés à Prat, il y en avait une douzaine au moins qui tenaient les rênes... Oh à Avezac moins quand même, c'était moins cadré ! Alors il y avait eu les élections. Oh, certains bulletins, ils avaient appelé le maire « Tartuffe » ! Et c'était le père d'Elise, et il avait été réélu !

Comment vous vous occupiez à l'époque ?

Moi j'ai connu... quand on allait à l'école, ce qu'on nous demandait de faire, aux gosses, enfin ceux qui n'étaient pas trop occupés à la maison, on faisait les commissions à Avezac, pour aller chercher le tabac pour les vieux de Prat quoi ! (rires) Parce qu'à Prat il n'y avait que chez Blanche, mais bon, elle avait du tabac ou elle n'en avait pas. C'était une mémé quoi, elle n'avait que du gris ! Ils ont fait bureau de tabac un temps aussi chez Catala, et dépôt de pain aussi ils faisaient, mais pas longtemps... Alors on allait chez Félicat quoi !



Il y avait 5 cafés quand même dans la commune à l'époque ! (rires) 2 à Prat, 2 à Avezac et l'Estanquet ici ! A Prat, chez mon frère, là où il y a Jean-Paul maintenant... Et la fête, tant que la salle des fêtes n'y était pas, elle se faisait là aussi ! Et l'autre café chez Arlette, là, l'hiver, il y avait bal les dimanches soirs. Eh oui, avec un tourne-disque. Je me rappelle ça s'appelait à la Française ! (rires) Et puis il y avait du monde chez eux à l'époque. Alors quand il arrivait ceux d'Avezac... *E m'as coumprès té !!!* (rires) Ils y étaient jusqu'à 2 et 3 heures de la nuit, et oui c'était leur seule sortie... Et à pieds !

Et les souvenirs de l'école ?

Première année d'école en 44... Mais après, tu peux pas comparer, tu comprends, c'était sérieux ! Et puis bon, il y a une génération qui n'a jamais été à l'école. Mon père n'a jamais été à l'école ! Ah non, il ne savait pas écrire ou très peu, et Catinou, la tante, à peine, pourtant c'était obligatoire à l'époque, mais encore fallait-il qu'il y ait quelqu'un pour les y obliger !



Alors 9h c'était 9h, et pas 9h et quart, la récréation c'était que 10 minutes, à midi c'était midi et à 2h il fallait être là sinon il te fallait le motif des parents ! On y a appris la discipline, parce que la plupart, dans les maisons, ils faisaient ce qu'ils voulaient ! Eh oui !!! J'ai connu le maximum 27-28 enfants à Prat, une seule institutrice, tu avais une discipline de fer ! D'ailleurs elles avaient une *guilhade*, qu'on appelait... Tu te prenais de ces *patacs* sur les doigts ! (rires) Une soixantaine à Avezac hé ! Ah oui oui oui !!! Elles savaient faire la différence quand même, mais ça servait à rien, on n'avait pas intérêt à venir se plaindre, tu te prenais 2 gifles et puis voilà ! Mais ces institutrices c'était leur formation, on leur apprenait comme ça, et on était obligé de suivre le mouvement. Et puis attention des fois on arrivait il ne faisait que 2 ou 3 degrés dans la salle de classe, dehors il faisait -5 ou -6.



Alors qu'est- ce qu'il fallait faire, allumer le poêle en arrivant. Les 2 ou 3 ou 4 premiers allumaient le poêle qui était au milieu de la pièce. (rires) Un carreau cassé dans la fenêtre, remplacé par un morceau de tôle. Hum, et ça fumait dehors et puis voilà quoi ! Et le bois, c'était les parents, il y avait un lot de réservé dans la coupe affouagère pour l'école, mais les parents devaient l'exploiter et le couper et prêt à mettre au poêle, et l'année d'avant, pour qu'il soit un peu sec quoi ! Et puis tu étais obligé de rester assis... Et puis du travail scolaire sans arrêt, et puis il fallait avoir fait les devoirs aussi ! Boh, le cahier d'histoire il servait des fois à toute la famille ! (rires) Les stylos ça n'existaient pas mais les crayons à papier, on les coupait par la moitié pour qu'on en ai tous les 4 quoi ! Ben oui, la misère, c'est ça !!! Et c'était l'institutrice qui faisait l'encre le mercredi. Elle achetait de la poudre dans un sachet et puis dans un litre d'eau elle vidait cette poudre et on écrivait avec un porte -plume ! La plume, ça c'était à la famille ça, mais l'encre non, et puis les encreries étaient incorporés dans les tables !

Donc le mercredi on n'avait pas école, mais c'était pas général en France, pourquoi parce que le mercredi c'était le marché à Lannemezan, donc pas école quoi... Seulement le samedi on avait école jusqu'à 5h le soir té. Eh oui, 6 heures par jour et puis on n'avait pas de vacances comme maintenant... A la Toussaint on n'avait que 2 jours, Carnaval on avait le jour de carnaval et mercredi des Cendres, Noël on avait une semaine, l'été on finissait le 13 juillet mais on reprenait que le 1^{er} octobre, dans les campagnes c'était pour des raisons de travaux des champs...

Moi j'y suis resté jusqu'à 14 ans, d'autres qui avaient des facilités partaient au collège, les filles à 12 ans... Elles ne se trompaient pas les institutrices !!! Les matières c'était surtout le calcul, les maths quoi. En arrivant le matin demi-heure de morale, tous les matins... La morale t'apprend à vivre tout simplement... Instruction civique 2 jours par semaine, instruction civique on te parlait comment te tenir à l'extérieur et puis le fonctionnement des institutions, la mairie, et puis l'église à l'époque attention té ! Ils étaient rares dans les familles – moi j'en ai pas connus – qui n'avaient pas fait la communion privée à 10 ans et la solennelle à 12 ans... Bon, mais c'est comme ça ! Faut bien que quelqu'un le dise, l'histoire, c'était comme ça...

Et la messe, nous on avait la messe tous les dimanches à Prat, une le matin tous les 15 jours à 9h et l'autre à 11h, qu'on appelait la grande messe quoi !!! Et 1h de catéchisme tous les mercredis... Ça commençait à 5-6 ans et jusqu'à 12 ans ! Bon, on a beau dire, bon, ce que je retiens du catéchisme c'est pas ça, mais moi j'avais trouvé que c'était une bonne formation de l'individu, pour te dire, c'était une valeur. On en avait eu un du maquis qui avait été tué, il avait été enterré à Prat en attendant la libération, à l'ancien cimetière là, et il y avait une simple croix en bois, ils avaient pendu le casque de ce maquis sur la croix là comme ça ! Mais on le voyait depuis le chemin, et bien on nous obligeait à regarder aussi bien côté église que côté école... La pratique et pour le respect... Ça venait de se faire, de saluer quand on passait devant ! C'était le jeune François Ader...

Et justement quels souvenirs de cette période-là ?

Je me rappelle quand ça s'est passé parce que, ouf, c'est des mauvais moments... Ils étaient chez Catala, ils arrivaient là, c'était en 44, le mois de juillet 44, j'avais 5 ans... Je vous raconte la journée parce que je m'en rappelle oui, tout le monde ne va pas trouver très agréable mais c'est comme ça que ça s'est passé quand même ! Alors nous on les voyait venir, on faisait le foin où habite Denis maintenant [NDLR quartier



Arriouné], on les a vus arriver de chez Catala en face, colonne par un, à pied... Alors il y avait un de chez Peylabit qui nous aidait à faire le foin, on était un peu parent là. Ouh, ouh, il nous a dit « *Escapatz-vs drôles*, partez à la maison ! ». Et nous, c'est ce qu'on a fait. On est partis à la maison tous les quatre, et on est resté là, à se taire, à pas dire un mot hé. Ma mère surveillait à travers un vieux rideau sur la fenêtre... Et les Allemands sont arrivés dans la cour, et à ce moment-là il y a le grand-père de Loulou et de Michel de chez Franchouet, Louis Tajan, qui gardait les vaches à côté. Les Allemands se sont mis à frapper à la porte. Je l'entends encore... Ils cherchaient les maquis bien sûr. Alors Louis leur dit « Là, non, non, c'est pas habité, c'est pas la peine d'insister ». Ils ont dû l'écouter, ils sont partis, ils avaient d'autres pistes !

C'est la fois où ils ont bloqué Avezac là. Les maquis ont fait tomber des arbres et puis ils se sont barrés vers les bois de Lahitte quoi... C'est le lendemain que les Allemands ont mis le feu à l'école d'Avezac, à Prat et 11 maisons à Tilhouse quand même ! Et pourquoi ? Parce que Tilhouse était plus près de Capvern... Et puis le coup de la rampe de Capvern, quand le maquis a attaqué un convoi allemand, ils en ont tué je sais pas combien là d'Allemands, dans les fossés, donc les camions bloqués, mais après il t'y faisait vilain, hé ! Et c'est là qu'ils se sont vengés, ils ont pensé qu'ils avaient fui à Avezac et Tilhouse, et c'était vrai, c'était le maquis d'Esparros qui s'était regroupé avec le maquis de Nistros... Ça nous a marqués, ça a été très très dur ! Entendre frapper comme ça, ça m'a toujours choqué, oui. Et puis on a su le soir pour le jeune du maquis.

Et Alors, c'est Maurice de chez Menuisier, le frère à Riri, qui avait été le chercher avec le tombereau la nuit et puis pour l'enterrer quoi ! Il fallait pas le laisser là, et comme les Allemands étaient partis, il a été tué plus loin dans le champ vers la Peyre Salasou qu'on appelle... Ce jeune François Ader, il était du Gers, il avait été envoyé avec un autre qui s'appelait Capico, depuis Lannemezan comme agent de liaison, il fallait pas qu'ils se fassent repérer. Et puis quand ils sont arrivés là, à la Lande, tu parles, il y avait une lignée d'Allemands couchés dans le fossé et boum boum... Capico y a échappé en zigzagant à travers la Lande de Labastide et a été rejoindre le maquis et puis voilà, seulement l'autre il y est resté ! Il avait 17 ans !

A Lannemezan c'était du solide, l'équipe qui soutenait le maquis. Ah oui, il y avait Calvel, il y avait Masic, euh, le docteur Baratgin, il était maire à l'époque, il y avait les Puyau, l'ancien instituteur d'Avezac, et ses frères, parce qu'il avait un paquet de frères hé... Ils étaient jusqu'à 40 et 50. Alors de la discrétion et indirectement donner de l'argent... Et il fallait bien qu'il vive le maquis, les paysans donnaient oui, des poulets ou quand ils tuaient le cochon, mais là il y avait des moyens, c'était les gens les plus aisés de Lannemezan, fallait de l'argent pour les armes et pour les habits aussi... Masic il commandait un peu à la SPA, si tu veux les soldats les plus simples, à la libération, et bien beaucoup sont rentrés à l'usine, ils avaient œuvré, il fallait bien faire quelque chose, surtout que ça manquait de main d'œuvre...

C'est une période où le manque s'est fait ressentir ?

Ah et oui hé. La nourriture oui surtout, et bé oui, parce que qu'est-ce qu'on avait à la campagne ?! On dit qu'il y avait des poulets, c'est pas vrai, les poulets tu les gardais, un pour la fête, un autre pour tuer le cochon et pour dépiquer, et les autres pour les vendre, pour avoir des sous. Bon, nous ce qu'on avait, c'était le père d'Elise le maire d'Avezac à l'époque quoi, et il y avait les services sociaux d'état et de préfecture et de



sous-préfecture qui donnaient une aide qui n'était pas financière mais en nature tu comprends. La PAC de l'époque !

Par exemple, nous à l'école, c'était une assistante sociale qui était venue et qui avait porté des tabliers pour les filles, des chaussettes, tu vois, des trucs. Mais pas d'argent. Pourquoi ? Parce que ça pouvait être utilisé pour boire un coup (rires). D'ailleurs on l'avait vu pour les allocations familiales. Oh moi, je suis rentré à Gourdan en 53, c'était 7 ou 8 ans après, et bien c'est malheureux à dire, mais sur l'ensemble des presque 500 pensionnaires on était peut-être 7 ou 8 quoi à être équipés tous pareil, avec tous le même tricot, de la même salopette qu'on appelait, des sabots... Hum, et puis des chemises tous pareils, alors c'est vrai ça faisait drôle, t'étais déjà remarqué, déjà classé assisté, quoi !

Et qui étaient tes conscrits ?

Et bé alors à Prat il n'y avait que Charlotte la sœur à Gérard Cazaubon, on a fait la communion ensemble. Et à Avezac, j'en avais oui, bon Jeantou, Gaby Arrouy, Jean-Marie de chez Peyret, Simone Pailhé la sœur de Georges, et Alexandre Borel qui est mort il y a quarante ans et Madeleine... Et oui, on avait passé le certificat d'études ensemble, qu'on passait à La Barthe, c'était l'instituteur Puyau d'Avezac qui nous avait portés, oui, mais tout le monde ne le passait pas, là aussi, bon, il y avait des choix. Charlotte et moi on avait été les deux premiers du canton !

Et après le certificat alors ?

Et bien moi, je suis rentré à Gourdan. L'année scolaire était commencée, je suis rentré avant la Toussaint. Parce que j'étais à la maison depuis le mois de juin, aider les uns les autres, mes oncles de Paris, seulement, ma mère, elle a dû écouter des personnes, parce qu'il y a des personnes qui t'aident, que ça vient du cœur, et d'autres pour dévier plutôt tu sais ! Elle a été voir l'instituteur d'Avezac Gabriel Puyau, alors elle lui a expliqué. Lui, il a compris oui, il lui a dit « Je m'en occupe ! ». Le lendemain, il connaissait le directeur de Gourdan, monsieur Joani, il a été le voir et il lui a expliqué la situation de famille, que j'étais pas un voyou quand même, que j'avais le certificat, parce que là-bas, il te fallait le certificat sinon tu n'y rentrais pas. Et alors là-bas, moi je voulais faire mécanicien de voiture, mais tout le monde veut le faire quand tu es jeune tu sais, les voitures il commençait à y en avoir, les motos, les mobylettes aussi... L'instituteur Puyau il me dit : « Il n'y a pas le choix, té, il reste qu'une place en maçonnerie ! ».

Ah bé là, ma mère, elle me dit et bé il faut dégager ! Qu'est-ce que j'ai fait ?! On a préparé 4 affaires et on est parti avec une grosse caisse que mon oncle de Paris avait faite en bois très fin. On a mis les choses dedans, 2 cahiers et voilà ! Il y avait Alexandre Borel qui y était aussi ce jour-là, avec sa sœur Suzette qui est venue avec ma mère se trimballer depuis la gare de Gourdan jusqu'au lycée, alors avec des poignées et puis elle était pleine ! « *E m'as compres, hé* » (rires) ! Et puis chercher l'entrée, le proviseur et voilà !

Bon, les premiers jours, moi, qu'est-ce que je fais ? On était dans un atelier dans le bas-fond là, bé qu'est-ce qu'on fait à Prat et à Avezac ? Et bé, quand on avait envie de pisser, on pissait contre la haie ou contre un mur (rires)... Moi qu'est-ce que je fais ? Il y avait un tas d'ortie là, devant l'entrée de l'atelier, au milieu de la cour, je pissois contre les orties ! Putain, le directeur avec la gabardine et le chapeau, il te



descend, je l'avais pas vu moi : « Qu'est-ce que vous faites là ? On vous a pas appris ?! ». Et boum boum, 2 bouffes... Mais bien hé (rires) ! Ça suffit hé (rires). Là j'avais compris de suite, je l'ai pas dit hé, et à qui le dire ? A personne, et t'avais pas intérêt ! Et dans certaines maisons, tu t'en prenais 2 autres !

Il y avait André Bégué aussi avec moi, il y avait Jacques de Lahitte, mais lui, il s'est ennuyé, il est parti, il n'a pas fini. Oh, André Bégué aussi il voulait repartir hé, son père le portait le dimanche soir avec la Ionorone, elle s'appelait, la marque de la moto, mais quand il était parti je me rappelle : « Moi, je vais pas rester ici ! » il me disait ! Ah oui, mais c'était la caserne hé !

Il n'y avait que quelques demi-pensionnaires du coin c'est tout, de Montréjeau et de Gourdan, sinon ils étaient tous de Luchon, de Toulouse. Plus de la moitié était pensionnaire, il y avait 3 dortoirs et puis le surveillant général et des pions... Là, quand on te parle de former ! J'ai eu passé des nuits entières debout au pied du lit ! Il y en a qui se levaient, qui faisaient du bruit ou qui allaient jouer aux cartes ou j'en sais rien, que c'était interdit. Il éteignait les lumières à 9h et demi je crois, et puis après, pas un bruit, il fallait la fermer ! Seulement lui il surveillait... Et puis il y avait des bagarres, les plus gaillards contre les plus petits ! Quand on arrivait là en première année, on mangeait presque pas hé ! Parce que c'était des tables de 8 et il y en avait 2 ou 3 des plus petits au fond, et là, tu finissais ce qu'il te restait dans les plats hé ! Les grands attention, ils te faisaient cirer leurs chaussures au dortoir. Pfff, qu'est-ce qu'on avait souffert nous ! A part ceux qui avaient un frère plus grand ou alors des copains de village ! Moi non plus, je voulais pas rester ! Mais je pouvais pas rentrer à la maison ! J'avais quand même... A 14 ans tu commençais un peu à réfléchir déjà, je me disais « Qu'est-ce que tu vas aller faire à Prat ? » et puis pour le respect de l'instituteur d'Avezac ! Obligé de rester quoi ! On rentrait une fois par mois... Si on n'était pas privé de sortie ! Nous étions pris en charges 24h sur 24 ! Donc pas de casque ou écouteurs, ou de portables ! (rires)

Ça t'a plu finalement la maçonnerie ?

Et oui... Mais c'était une discipline de... Pfff, pour aller au centre Jean Mermoz, on traversait la route 8 fois par jour, en colonne par 2, en colonne par 2 pour aller déjeuner le matin, pour rentrer dans l'autre établissement à nouveau par 2 et ils te comptaient, pour rentrer au réfectoire encore par 2. Tu avais le surveillant général, monsieur Ide, il s'appelait, un gaillard quand il t'envoyait une gifle celui-là, il te renversait ! Il faisait le tour pour voir si tous étaient bien habillés, pour aller au centre il te fallait une tenue ! Pour aller en classe, il te fallait la blouse grise ! Et pour l'atelier il te fallait les bleus de travail ! Alors j'avais un bon professeur de math, j'avais pris l'algèbre, et le prof de dessin aussi il était bon, j'avais pris dessin industriel !

J'y suis resté 3 ans. Après en deuxième année ça allait mieux oui, et au bout des 3 ans le CAP, bon pas de problème !

Et après cette période tu as fait quoi ?

Je l'ai passé au mois de juin donc j'avais 16 ans et demi, et bien là, il fallait le boulot. Parce que chez nous, il n'y avait pas de revenus, il n'y avait rien ! Solange et Jeanine passaient le bac, il était en deux parties à l'époque, et moi finalement je suis parti travailler à l'usine avec l'entreprise de Masic. J'avais commencé chez Taboada, et comme j'avais pas 18 ans, ils voulaient me payer comme mousse, qu'ils appelaient tu



sais, aide de camp quoi, alors même pas le demi-SMIC, alors comment faire ? Finalement, j'y suis pas allé, je suis allé chez Masic, il m'a pris et j'ai attaqué à l'usine au « cracking » là, on faisait les grands bâtiments, alors béton jusqu'à 10h par jour, et j'étais resté là jusqu'au printemps le chantier du cracking était fini.

Alors j'aurais dû partir dans le midi dans l'Hérault, il y avait beaucoup de chantiers dans les adductions. C'était beaucoup de Portugais, j'y avais travaillé 3 semaines là-bas. Seulement, ils avaient pris pension dans un hôtel restaurant. Moi, j'étais avec le chauffeur du camion qui portait les tuyaux. Première soirée, bagarre générale ! Ils avaient bu, tu parles, il y avait du vin à volonté (rires) !

Bon j'y suis pas resté, et puis chez moi, Louis était encore petit, il n'y avait que 2 vaches, mais enfin bon, il fallait rentrer le soir à la maison, et puis ma mère, pas de revenus, pas grand -chose, le RSA n'existe pas encore !!! (rires)

Bon j'ai patiné là un petit peu et puis j'ai trouvé l'entreprise Castel de Tarbes, qui faisaient les HLM, là-bas, au fond tu sais vers le collège. J'ai été voir. Et oui, pas de problème... Ouh, il y en avait d'Avezac, Marcel Barbazan, son frère Jean aussi, le père de Michel aussi, Marcel de chez Peyret, oui, on avait travaillé là. Et puis, c'était pas tout à la main, la bétonnière ça commençait et puis il y avait une grue aussi. Mais là, la moitié c'était des Espagnols et des Portugais, tu comprenais pas tout, tu te faisais engueuler de partout, « Ce gamin, il sait rien faire ! ». Et ailleurs c'était pareil, donc j'y suis resté !

Le chef de chantier, il avait plusieurs chantiers sur le département, Durand il s'appelait. C'était un ancien militaire, il voulait pas qu'on pisse contre les murs lui non plus ! (rires) Parce que, quand le plâtrier arrivait, le plâtre n'adhérait pas (rires) ! Et le chef, c'était Courtade, il était de Poumarous.

Tu te déplaçais comment ?

À l'usine, c'était en vélo. Lever 6h, je partais à 6h et demi pour y être l'été à 7h. On commençait à bonne heure, hé. Mais une peur sur la route, la route n'était pas goudronnée, cailloux et gravier, alors la nuit j'avais peur. J'attendais toujours, Jean de chez Sourt, le père d'Alice, c'était la seule maison qu'il y avait dans tous le quartier et Jean Malaplate aussi, les 2 travaillaient à l'usine. Alors moi, je les attendais, là, t'étais un peu rassuré ! Et après j'ai eu la moto, j'ai roulé un an sans permis ni assurance !

Là, chez Castel, j'y suis resté jusqu'à ce qu'on ait fini les bâtiments, jusqu'au printemps de mes 19 ans. Alors là aussi, ils voulaient me garder, il fallait que j'aille à Tarbes ou à Bordeaux, ils avaient des chantiers partout, c'était une grosse boîte à l'époque. On était une centaine peut-être, c'était l'époque où le plombier faisait avec des tuyaux en fonte, il fallait les sceller, aller les mesurer ! Quel boulot !!! Monter des échafaudages en bois, mais là, tout le monde travaillait dur quoi ! Et chez Castel on était bien payés, parce qu'ici, les entrepreneurs de Lannemezan, ils n'avaient pas les services de contrôle d'aujourd'hui hé ! Ou ils les égaraient (rires) !

Tu te souviens de l'année de ta conscription ? Ça se passait comment la fête ?

Bé la fête se faisait à la vieille maison de Jean-Paul quoi. Fallait balayer la cour 2 jours avant, et éclairer. C'est Alphonse qui le faisait, mettre 4 ampoules. Euh, un bazar pour l'orchestre, l'estrade et s'il pleuvait on se mettait sous le hangar oui. 2 jours ça durait.



Bon, il y avait la messe le dimanche matin, et puis le lundi et le mardi matin il fallait démonter tout. Et Avezac venait chercher les généreries qu'on mettait autour de l'orchestre et les boulots aussi, mais ils n'en avaient pas assez, ils en faisaient d'autres à la tour de Prat ! Et après je suis parti le 5 janvier 1960 à l'armée à Carcassonne, j'avais 20 ans !

Ah et combien de temps alors ?

4 mois de classes. Mais bon, quand tu as fait déjà 3 ans d'internat, je comprends que pour certains ça a été plus dur ! Et puis, je sais pas, tout le monde est parti sauf 2 ! On s'est retrouvés là, alors ils avaient regardé un peu ce qu'on faisait avant. L'autre, il était musicien, il faisait partie d'un orchestre, et ils avaient besoin de musiciens le soir pour monter les drapeaux et les descendre aussi ! (rires) Et puis moi pour des travaux de maçonnerie mais pas longtemps quoi ! Et puis assez rapidement, ils nous ont fait passer pour être caporal. Donc, on est passés instructeurs, on avait une section d'une trentaine de recrues ! Des bleus quoi ! Pour leur apprendre à marcher, à tenir les armes, aller à Carcassonne au champ de tir quoi ! J'avais fait ça 2 mois, jusqu'au 14 juillet 1960, et le 14 juillet 1960, direction Constantine, Biskra quoi !!! Oh, là-bas, j'y ai rencontré du monde, Jeannot Tajan de Prat, Jeannot Lavit du Castet, Pujo Constant de Lomné, Sajer de Bazus.

J'ai passé 14 mois sans revenir, et encore, moi, j'ai pas trop à me plaindre. C'était pas le pire, j'ai quand même passé 6 mois dans un camp en pleine montagne, tu vois pas un civil rien ! Là, ça avait été difficile ! Comme si tu étais au Bassia pareil, ah oui oui ! Et je me rappellerai toujours, le premier soir, je suis arrivé, et là faire des kilomètres peut-être 60 km avec les Jeep, des pistes avec des cailloux partout, putain, on nous réveille à minuit ! Aller en mission, partir à pied... Toute la nuit, marcher après les Fellagases. Alors comme j'avais fait les classes, j'étais responsable, j'étais chef de 4 personnes. C'était des tirailleurs Sénégalaïs, ils savaient parler à peine, ni écrire rien quoi, mais ils avaient 15 ans d'armée quand même, ils avaient fait l'Indochine et tout ça quoi, ils avaient le métier. Moi, tu parles, je connaissais les cartouches oui et comment on se sert d'un fusil, mais seulement, il fallait passer devant avec le fusil mitrailleur et puis commander, ils en savaient plus que moi ! Là j'avais souffert jusqu'au matin !!!

En tout j'ai fait 22 mois en Algérie. Je suis revenu à Prat l'année d'après, au mois d'août en permission quoi, et là par contre, je ne suis pas revenu au même poste ou j'étais ! Bon alors fouiller les vieilles maisons pour trouver des Fellagases, et puis quand on parle des Harkis, certains étaient dangereux hé ! A l'époque, j'étais dans une maison qu'on appelait « La Villa des Roses », une maison de renseignements, on était pas nombreux. Et là, il y avait un capitaine et puis plein de Harkis. Alors on montait le poste pour la nuit, la villa pas trop bien clôturée avec un fusil, nous, on couchait sous des tentes !

Alors seulement, ces Harkis, quand ils étaient restés 6 mois ou 1 an prisonniers, parce que tout ce temps ils étaient interrogés, par la police judiciaire sans arrêt, sans arrêt, ils les faisaient parler par force, pour savoir où étaient les Fellagases quoi ! Alors ces gars-là, s'ils se tenaient à peu près bien, l'armée les recrutait, c'était des Harkis quoi ! Ils étaient à part, ils n'étaient pas mélangés avec les soldats, seulement ils avaient les mêmes missions tu comprends ?! Pendant des missions de reconnaissance en plein jour, ils ont tué des copains comme ça. Une fois, un jeune lieutenant de 30 ans ! D'autres que j'ai vus déserter aussi en pleine nuit, ils avaient la clé du râtelier qu'on



appelait, là où étaient rangées les armes. Ils avaient fait passer par-dessus le mur la moitié des armes, une dizaine, et les Fellagas attendaient de l'autre côté. Tout ça à côté de nous ! Moi j'ai été limogé une fois par le capitaine ! Il m'avait foutu en prison, disons quand même... 2 nuits !

Oh ! Et qu'est-ce que tu avais fait ?

Oh, eh, c'était pas moi non qui avais fait ! (rires) C'était les copains là, la nuit, tu parles parce qu'on était tout seul la nuit, il n'y avait pas d'officiers. Ils avaient tué, je sais pas quoi, un mouton ou je ne sais quoi... Boh, eh, pour manger ! (rires) Ils avaient fait un méchoui la nuit ! Et du coup, on a chargé quoi ! Tu parles, le capitaine il a eu vite fait !

Et la dernière permission, là, par contre, il me restait plus que 6 ou 7 mois à faire. Bon, j'étais revenu pour garder les parachutes dans un magasin. Parce que tout était parachuté là-bas, ah oui, parachutages en permanence. Donc, il fallait récupérer les parachutes, il y en avait qui étaient réutilisés et les autres restaient là ! Gardien d'une réserve de munitions ! Et puis voilà, j'ai été libéré fin avril. Tu rapportais le paquetage aux gendarmes de Hèches, je leur en ai porté que la moitié ! C'était pareil ! (rires)

Et après tu as retravaillé où ?

Et après il a fallu reprendre le boulot, oui... J'ai travaillé comme maçon avec Pierre de chez Bernadou, le père à Geneviève, pendant longtemps oui, 3-4 ans. Il y avait Laurent de chez Vergé. J'habitais toujours chez ma mère à cette époque... Boh, eh, à Avezac on y avait fait des chantiers, oui. Je connais pas la moitié mais une bonne partie oui ! Chez Galème, et puis à la Place, à côté de la mairie, chez la sœur de Christian Duprat. Après l'église de Prat, boh, après qu'est-ce qu'on avait fait ? On a travaillé à l'école aussi, et puis après on faisait les Baronnies, Esparros, Labastide, Benqué, Molère, Capvern, Lannemezan, et puis à Rebouc. On en a fait des maisons, hé ! Et puis après, c'est pas que j'en avait marre, le boulot me plaisait quoi. Et puis j'avais vu une annonce sur la Dépêche, le rectorat qui recrutait pour des maîtres auxiliaires quoi, pour travailler dans des collèges d'apprentissage. Je vois cet article mais après comment faire pour répondre ! J'avais été voir madame Dortignac qui était institutrice à Prat.

Et tu avais quel âge alors pour cette reconversion ?

Oh, eh, là, j'avais presque 30 ans, c'était en 69. La rentrée était faite, c'était début septembre. Bon je te l'envoie, le lendemain je te reçois une réponse que si je le souhaitais, je pouvais prendre le poste le lendemain. Mais j'avais des chantiers encore que j'ai dû faire le samedi et le dimanche pour finir ! Et puis c'était du provisoire, je ne savais pas ce qui allait m'arriver non plus après !

Et donc j'ai commencé à Muret. J'ai travaillé dans une école d'enfants, euh, un peu justes quoi, enfin en difficultés, qui ne suivaient pas. Mais il y avait des éducateurs particuliers, d'ailleurs, il n'y avait que 3 professions ! Je suis resté là l'année scolaire, et puis l'année d'après plus rien. C'était ça se qu'on appelait maître auxiliaire. Si t'es pas content, t'y vas pas ! J'ai demandé un peu partout et pendant une semaine ça, et puis le rectorat m'appelle... dans l'Ariège, à Lavelanet il y avait un poste. Je suis parti dans l'Ariège, pendant 2 ans. Et la première année quand même j'ai passé le concours national. Et oui, si tu passais pas le concours, ils ne te considéraient pas ! C'était aux Sables d'Olonne. Il en fallait 22 je crois, mais j'étais pas dans les premiers, hé ! Dans la pratique oui, mais c'était l'enseignement général qui me manquait.



Bon mais après, c'était les connaissances quoi. J'avais un collègue qui nous faisait des cours du soir, parce qu'il le voyait bien qu'on venait du terrain quoi ! Et avec les enfants, on avait pas la méthode non plus... Je voulais quelque chose de sûr, alors j'ai pris des cours à Vanves, c'est à côté de Paris. C'était des cours techniques que tu devais envoyer tous les 15 jours : du dessin industriel, des maths, du français... J'ai fait ça l'année scolaire, j'aurais pu continuer et faire les compagnons du devoir aussi, faire le tour de France ou de l'Europe, pour être chef de chantier.

L'année d'après, j'étais parti à Nantes, faire un an de stage, c'était un peu dur dur, mais ça me gênait pas ! Et puis après, quand je suis rentré, eh bé les copains célibataires ils partaient tous à Dunkerque. Les mariés, alors si tu avais un enfant tu restais peut-être vers Orléans ou Bordeaux, et sinon si tu avais 2 enfants, c'était mon cas, et bien j'ai été nommé à Miélan dans le Gers. J'y suis resté 3 ans. Oh, j'étais bien oui là-bas, seulement je surveillais quand même Gourdan, oui !

Il n'y avait que 2 postes à Gourdan et c'était des titulaires. Il y en avait un, il était de Toulouse, alors venir tous les jours en voiture, il a arrêté et le poste s'est libéré l'année d'avant que je le demande ! Et là, ils y ont mis un BTS, un ancien élève du lycée pour remplacer ce gars-là. Bon là, moi non plus, j'ai pas été très honnête, j'ai reçu au mois de juillet ma mutation pour Gourdan, normalement j'aurais dû répondre de suite, mais qu'est-ce que j'ai fait, j'ai attendu. Bon, j'ai accepté. Seulement, le gars qui était avec le BTS, il comptait revenir l'année d'après, mais il était toujours auxiliaire, et moi je me pointe le jour de la rentrée le 1^{er} ou le 2 septembre au lycée et le poste était pour moi. Et l'autre il attendait sous le porche, il était licencié quoi. Normalement, j'aurais dû le dire beaucoup plus tôt ! Alors mes collègues, je te dis pas, hé ! Bon après, il a retrouvé un poste oui vers Toulouse, et puis il a navigué un petit peu, il a passé le concours et finalement il m'a devancé, il est passé inspecteur lui. Et il est devenu mon inspecteur ! (rires) Et j'y suis resté 21 ans à Gourdan.

Bon, je vous raconte là, mais c'était la vie, c'était comme ça, la vie aurait été différente en entreprise oui. De toutes façons, on le voit bien, si tu veux, tu te débrouilles dans la vie, tu te débrouilles. Je l'ai vu avec les collègues, et avec les élèves aussi. J'en revois et j'en connais qui ont réussi. Il y a une part de chance aussi, les rencontres, la santé ! La vie elle est bizarre !

Alors qui as-tu rencontré et en quelle année tu t'es marié ?

J'ai rencontré Françoise Duplech, qui était du village de Montégut. On s'est mariés en 68. Je la connaissais depuis longtemps. Pourquoi ? Parce qu'avec Jeannot Duthu et Maurice Loudet, l'ancien maire de Labarthe, on avait fait à l'époque ce qu'on appelait la JAC, la Jeunesse Agricole Catholique. Ah oui, et on faisait des réunions à La Barthe. Et on était nombreux à La Barthe eh. Françoise en faisait aussi mais plutôt du côté de Saint-Laurent, et des fois on se regroupait. Comme on faisait des rencontres intercantonale, on rencontrait du monde de la vallée, de Lannemezan. Mais c'était, enfin, tu vois, des rencontres utiles, c'était pas pour faire n'importe quoi, ni pour boire un coup, ni pour faire la fête. Pour se connaître, connaître des gens quoi, discuter...

Et puis Françoise travaillait déjà à l'hôpital, avec Jeanine. L'hôpital, c'était plus familier que maintenant, jusqu'à il y a encore 10 ans, ils faisaient des repas de promotion. On se connaissait quoi !



Alors on a eu un appartement aux HLM, où c'est qu'il y a la SECU maintenant. On y a habité 2 ans, le temps de faire construire ici, sur un terrain de la commune. J'étais l'un des premiers à acheter d'ailleurs, en 65. Anne est née à Lannemezan le 10 mai 1970 et on est venus au mois de juillet. Et Denis, 2 ans après.

Tu étais déjà au Conseil Municipal ?

Oui en 65. J'avais 25 ans quand j'y suis rentré, et j'y suis resté 49 ans, sans changer, presque un demi-siècle ! (rires) J'avais des idées. J'étais pas toujours d'accord avec le père d'Albert, mais toujours j'ai été élu. Il n'y a jamais eu de maire à Prat on avait recherché avec le père d'Albert, et j'ai fait quatre mandats avec lui.

Des élus il y en a toujours eu 4 à Prat et puis c'est descendu il n'y en a eu plus que 3... Bop, la moitié ne venaient pas c'est malheureux. Mais à Avezac, ça se passait comme ça. Et puis, ils avaient d'autres occupations. Non, qu'est-ce que tu veux faire, c'était comme ça. Bop, et pas de femmes hé. Pendant 2 ou 3 mandats, pas de femmes hé... Et puis c'était la vieille mairie quoi ! (rires) Ponctuellement le père d'Albert me demandait d'aller à des réunions à l'extérieur. Parce qu'il travaillait à l'usine, il travaillait la terre et il faisait le vin à l'époque. La pompe à essence aussi chez eux là où est Albert. Ah oui, la cuve était là au milieu de la cour, là. Le grand-père, attention, il bossait ! Le vin, les engrains, ça tournait hé !

Est-ce qu'on peut dire que tu as été plus sensible aux affaires de la commune, au bien commun, du fait de ton vécu étant enfant ?

Ah oui. Le père à Albert il avait créé une caisse d'aide sociale locale quoi. Il y avait des personnes qui en avaient besoin hé ! Boh, il n'y avait pas beaucoup d'argent, mais il m'avait mis Président de cette caisse !

Hum, là ça me revient aussi parce que j'avais que 35 ans. La première réunion de l'ADMR, c'était le père d'Albert qui devait y aller normalement, mais il semait du blé aux Sens. Il me dit boh boh... Et bé moi, j'y suis allé, c'était une réunion importante quand même, il me semblait. C'était en 79, le jour où on a créé l'association à Bourg de Bigorre ! Il y avait même le Préfet. Et finalement, on a été boire un coup dans un bistrot à Bourg. Alors quand tu te retrouves à 25 ans devant tout ce monde, les Fourquet, Erraçarret, Bleuler. Si jeune devant tous ces vieux briscards, de 65 et 70 ans, c'est autre chose !

Moi ce que je voulais, parce que à l'époque ils parlaient de l'aménagement des Baronnies, alors moi j'avais dit que de Bagnères à Hèches, si on voulait développer les Baronnies, il aurait fallu faire une voie un peu plus conséquente tu sais. Pour la liaison, pour désenclaver les Baronnies quoi ! Pouh, quand j'ai eu dit ça, attention !!! « Et qui c'est qui va payer ?! ». »

Et alors là, à Sarlabous, c'était Régine la chanteuse qui avait acheté le moulin. Bon, qu'est-ce qu'ils ont fait quand il a fallu le racheter ? C'était l'ancien maire de Bonnemazon, il avait des connaissances, il était ingénieur, et c'est lui qui a été Président pour démarrer l'école de rugby quoi ! Mais il fallait aménager tout ça après. Alors ils ont parlé de créer une association. On était qu'une vingtaine au départ... Et c'est de là que c'est parti ! Et voilà, 2 ou 3 personnes embauchées, voilà comment on a démarré.



Le père d'Albert, il était concierge à l'usine. Et j'allais le voir au moins une fois par semaine. Et puis après, bon, Louisou, il travaillait. Et on était moins nombreux que maintenant. Il y avait bon Paul de l'Estanquet qui était mort pendant le mandat, donc pas remplacé. Boh, et j'en ai vu tellement passer pendant tous ces mandats ! On avait été à Paris aussi avec le père d'Albert, à 2 réunions des maires de France, c'était du temps de Chaban-Delmas et Chirac. Alors la salle de l'hôtel de ville de Paris, là, 2000 personnes hé, sur des bancs là, en rang d'oignons ! On était resté 2 jours. On y était Jean le maire, Jean de chez Tutou et Jean de chez Pierroulet, qui conduisait ; en voiture on y était allés hé !

J'ai fait 8 mandats, et c'est vers le 4^{ème} qu'il y a eu des adjoints, ça a commencé là. Jean de chez Pierroulet, il en avait été une fois, et puis c'est Clément qui l'avait remplacé, et puis après un autre à Prat. Et quand je suis parti il y en avait 4. Et puis les femmes, oh putain à Prat, je me l'étais entendu, parce qu'une fois, il y avait sur la liste Suzanne Péré. S'étaient présentées aussi Claudette Abadie et Simone la femme à Catala. Hé, il n'y avait qu'elles à Prat, il n'y avait aucun homme quoi et surtout qu'elles étaient au fond de la liste. Alors, il y en a plusieurs des hommes qui disaient « *Aqueras tres hemnas, non van pas jamès passar !* » (rires) C'est vrai que ça se regardait quoi, alors que c'est bête comme tout ! Il y a eu des fois, c'était pas facile...

C'est quoi les qualités d'un bon élu alors pour toi ?

Pouh... Il faut parlementer oui, beaucoup, discuter, expliquer, être assidu... Il faut pas dire et faire n'importe quoi, il faut que ça passe quoi ! Il leur semblait qu'on était tout le temps disponible. Il fallait souvent être là pour calmer le truc quoi, essayer de faciliter pour le bien de tous quoi ! Parce que la reconnaissance des fois, elle est loin hé ! Mais bon ! Boh... J'ai eu quelques engueulades oui, mais enfin, j'en ai pas eu trop, pour le cimetière à Prat, pfff ! Et bé ça forme ! Moi, ça m'a appris pour mon métier aussi. Le contact avec les gens, tout ça quoi ! Il y avait des sujets plus délicats que d'autres oui. Mais j'ai des bons souvenirs oui, et je ne regrette pas grand-chose. Pendant les 49 ans d'élu, je me suis absenté que 2 fois et demi, et motivées !

Si tu regardes en arrière, tu aurais quoi comme conseil pour les jeunes qui vont lire ton témoignage ?

Hum... D'être souple, d'écouter tout le monde quoi, mais de rester quand même dans un esprit collectif. Il ne faut pas regarder toujours que ses intérêts, parce que ça, ça ne marche jamais ! Sans perdre son âme, ne pas vouloir conquérir tout l'univers !

Ce que je voulais, c'est faire remarquer que l'éducation de départ, elle ne se fait pas à 18 ans, elle se fait à l'école primaire à 5 ans. Je crois que pour moi, c'est le plus important ! Mais j'encouragerai un jeune de 20, oui, à condition qu'il y ait l'envie, du courage et surtout du sérieux !

Boh, après pour finir, je n'aime pas me montrer, mais là, j'ai accepté de le faire ce témoignage... Bon, on peut faire les choses bien, discrètement j'allais dire, mais surtout logiquement.

Merci Laurent, pour la confiance et le temps accordés !!!

Régine Lavit et Christelle Bazerque ■



URBANISME

Permis de construire

ARKEMA FRANCE	Bureaux usine
ROCCO Thomas	Modificatif garage
LACOUDANNE Nicolas et ZERBINI Marielle	Maison individuelle
GAUTHIER Eric	Aménagement grange
BAZERQUE Guillaume	Abri

ETAT CIVIL

Naissances

LEROY Sacha	Né le 1 ^{er} janvier 2023 à Tarbes
FONTAINE Léon	Né le 18 mai 2023 à Tarbes
RIBEIRO Louise	Née le 27 mai 2023 à Tarbes
SCOTTO DI VETTIMO Lifaé	Né le 7 juin 2023 à Saint-Gaudens
COUMET Edith	Née le 28 juillet 2023 à Tarbes
DESBRUERES Gabin	Né le 1 ^{er} octobre 2023 à Tarbes

Décès

PUJO Marcel	Décédé le 29 avril 2022
GINER Alain	Décédé le 24 janvier 2023
DUCLOS Michel	Décédé le 22 août 2023
SNELA Odile	Décédée le 6 septembre 2023
BEYRET Jean	Décédé le 15 septembre 2023
GINER ABADIE Christiane	Décédée le 5 octobre 2023
RICAUD Guy	Décédé le 19 novembre 2023
BEYRET Elie	Décédé le 24 novembre 2023
BAZERQUE Hélène	Décédée le 4 décembre 2023
LAVIT Léon	Décédé le 24 décembre 2023



NUMEROS UTILES

Secrétariat de la Mairie

Nous vous rappelons que le secrétariat de la Mairie est ouvert les :

- ❖ LUNDI 8h30 à 13h00 – 13h30 à 16h00
- ❖ MARDI 8h30 à 13h00 – 13h30 à 16h00
- ❖ MERCREDI FERME AU PUBLIC
- ❖ JEUDI 8h30 à 13h00 – 13h30 à 16h00
- ❖ VENDREDI 8h30 à 13h00 – 13h30 à 16h00

Numéros de téléphone utiles

Mairie : Tel. : 05 62 98 86 41 Fax : 05 62 39 74 83

Courriel : communeavezacpratlahitte@wanadoo.fr

Maire : BEGUE Albert 06 38 22 23 85

Adjoints : SERRES Davy 06 19 96 89 94

URCELAY Nathalie 06 13 54 41 87

LAVIT Régine 06 76 58 93 37

Maire Délégué : LAVIT Jérôme 06 17 04 70 72

ECOLE 05 62 98 94 43

CANTINE-GARDERIE-CENTRE DE LOISIRS.... 05 62 98 05 92

ADMR LAND'ARROS..... 05 62 98 83 30

COMITE DES RETRAITES..... 05 62 98 91 10 (Mme C. MIEGEVILLE)

RESPONSABLES EGLISES 05 62 98 81 99 (Mme J. DUTHU)

05 62 98 80 20 (Mme A. BAZERQUE)

PRÊTRE 06 79 64 34 04 (Père Joseph DORCÙ)

ASSISTANTE SOCIALE 05 31 74 35 10 (M.D.S. Lannemezan)

O.N.F. 07 77 91 08 55 (Mme E. COUFORT)

EDF (dépannage) 08 10 33 33 64

DECHETTERIE 05 62 98 99 39

GENDARMERIE DE LANNEMEZAN 05 62 50 17 70

ALLO DOCTEUR 39 66

POMPIERS 18

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON 15